

Documents de recherche

Études analytiques

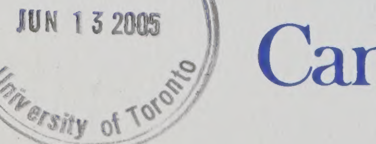
Recours à l'assistance sociale au Canada : tendances nationales et provinciales en matière d'incidence, d'entrée et de sortie

par Ross Finnie, Ian Irvine et Roger Sceviour

Nº 245



Statistics Canada Statistique Canada



Canadä

ÉTUDES ANALYTIQUES
DOCUMENTS DE RECHERCHE

La série de documents de recherche de la Direction des études analytiques permet de faire connaître, avant leur publication, les travaux de recherche effectués par la Direction, les boursiers invités et les universitaires associés. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, la dynamique des entreprises, les pensions, l'agriculture, la mortalité, la langue, l'immigration, la statistique informatique et la simulation. Le lecteur est invité à communiquer avec les auteurs et à leur faire part de ses commentaires, critiques et suggestions. Une liste des titres figure à la fin de ce document.

Les documents de la série sont distribués aux établissements de recherche et bibliothèques spécialisées. Ces documents peuvent être téléchargés à partir d'Internet à l'adresse *www.statcan.ca*.

Comité de révision des publications
Études analytiques, Statistique Canada
24e étage, immeuble R.H.Coats
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
(613) 951-1804
(613) 951-1667

Recours à l'assistance sociale au Canada : tendances nationales et provinciales en matière d'incidence, d'entrée et de sortie

par Ross Finnie*, Ian Irvine et Roger Sceviour*****

11F0019 N°245
ISSN : 1205-9161
ISBN : 0-662-79550-4

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-F, immeuble R.-H.-Coats, Ottawa, K1A 0T6
* Statistique Canada
et
*École d'étude des politiques, Université Queen's
**Département d'économie, Université Concordia
***Statistique Canada

Mai 2005

Ross Finnie est chercheur universitaire et professeur adjoint à l'École d'étude des politiques à l'Université Queen's, et est un boursier invité à Statistique Canada. Ian Irvine travaille au Département d'économie de l'Université Concordia et Roger Sceviour, à Statistique Canada. L'auteur-ressource est Ian Irvine, Department of Economics, Université Concordia, 1455, boulevard de Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec), H3G 1M8. Les auteurs tiennent à remercier Pierre Fortin, Tim Sargent et Alan Stark de leurs remarques et conseils sur les données. Nous sommes également reconnaissants au rédacteur en chef et aux deux arbitres de leurs commentaires très utiles. Cette étude sera également diffusée dans la Revue canadienne des sciences régionales en 2005.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

This publication is available in English.

Note de reconnaissance :

Le succès de système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

Résumé

De 1993-1994 à la fin des années 90, on a assisté au Canada à une baisse spectaculaire du recours à l'aide sociale, presque équivalente à celle enregistrée aux États-Unis mais sans que des lois historiques aient été adoptées comme dans ce pays. Nous examinons la dynamique du recours à l'assistance sociale au Canada durant cette période en nous fondant sur les données fiscales de 2 à 4 millions de personnes pour chaque année, tirées de la Banque de données administratives longitudinales (DAL) du Canada. Les attributs particuliers de cette base de données, soit sa taille, la nature longitudinale des données et la disponibilité de renseignements sur le revenu, nous permettent, pour la première fois, de calculer les taux annuels d'incidence, d'entrée et de sortie au niveau national et provincial, ventilés selon le type de famille. Nous examinons la gamme variée d'expériences de ces groupes, nous déterminons le contexte politique et nous nous penchons sur les répercussions éventuelles des conclusions.

Mots-clés : assistance sociale, dynamique de l'aide sociale, Banque de données administratives longitudinales (DAL)

I. Introduction

Le recours à l'assistance sociale (AS) constitue un enjeu stratégique important du programme d'action du Canada aux niveaux social et économique. Dans le cas des familles, le recours à l'AS dénote souvent une situation proche du dénuement et l'exclusion de la vie sociale et économique normale. Dans le cas des enfants, la période de recours à l'AS peut représenter une période critique de leur vie où ils sont défavorisés et qui peut avoir des effets à long terme. Dans le cas des gouvernements, les programmes d'AS peuvent être coûteux. En outre, les mesures incitatives associées à l'AS viennent contrecarrer les efforts déployés pour intégrer les personnes à faible revenu au marché du travail. Bref, bien que la société souhaite venir en aide aux plus démunis au moyen de l'AS, elle se préoccupe des coûts et des obstacles qui y sont associés. Comment le Canada s'en est-il tiré durant les années 90?

La participation à l'AS a fortement augmenté durant la récession du début des années 90. Pratiquement toutes les provinces ont alors apporté des changements plus ou moins importants visant à réduire la dépendance à l'égard de l'AS. Elles ont resserré les règles d'admissibilité (particulièrement dans le cas de nouveaux entrants), réduit les niveaux de prestations, mis en place des « lignes téléphoniques de dénonciation » et apporté d'autres modifications aux règles et aux procédures. On a évité toutefois certains des éléments draconiens des dispositions législatives adoptées aux États-Unis à peu près au même moment. Entre-temps, l'économie s'est redressée, particulièrement après 1995. Le nombre de personnes dépendantes de l'AS a alors chuté de façon assez spectaculaire, passant d'un sommet de 3,1 millions à moins de 2 millions en 2000, la valeur des prestations touchées par les bénéficiaires de l'AS passant de 14,3 milliards de dollars en 1994 à 10, 4 milliards en 2001 (en dollars courants)[1].

Le présent document vise à tracer le cycle de dépendance à l'égard de l'AS en tirant parti des propriétés uniques de la Banque de données administratives longitudinales (DAL) disponible depuis peu et fondée sur les données fiscales. La nature longitudinale des données, qui définissent les personnes avant et après leur recours à l'AS ainsi que durant les périodes d'AS, nous permet de faire le suivi non seulement des taux de participation au cours d'une année donnée, mais aussi des tendances en matière d'entrée dans le régime d'AS et de sortie de ce régime[2]. En même temps, les échantillons de grande taille disponibles nous permettent de ventiler cette analyse selon les types de famille et la province. Ces ventilations revêtent un intérêt particulier dans un contexte où les modifications stratégiques apportées varient selon la province et le type de famille et où toutes les provinces n'ont pas été touchées de façon égale par la récession ou par l'expansion qui l'a suivie. Par conséquent, une analyse selon la province et le type de famille devrait aider à éclairer le débat sur les effets de ces expériences différentes sur la participation à l'AS et sur l'orientation stratégique qu'il convient d'adopter à l'avenir.

Toutefois, nous ne nous penchons pas dans le présent document sur les causes précises de cette vague de dépendance à l'égard de l'AS. Par exemple, nous ne tâchons pas d'attribuer les

1. http://www.hrdc-drhc.gc.ca/sp-ps/socialp-psociale/statistics/75-76/tabfig/tab438f.html

2. Les ouvrages récents soulignent qu'il importe d'établir le profil des flux d'entrée et de sortie au lieu de modéliser simplement le comportement du stock de personnes dépendant de l'AS (Klerman et Haider (2001); et Mueser, Hotchkiss, King, Rokicki et Stevens (2000)).

mouvements des taux de participation au régime d'AS aux causes liées à la croissance économique d'une part et, d'autre part, aux modifications apportées à l'administration des programmes d'AS. Cet objectif est l'un de ceux de notre programme actuel de recherche fondée sur les mêmes données. Dans le présent document, nous nous concentrons sur les données empiriques portant sur les taux annuels d'entrée dans le régime d'AS, de sortie du régime et de participation au régime, en les plaçant dans le contexte économique et stratégique qui caractérise la période étudiée.

Le document est organisé comme suit. La section suivante comprend une description générale des données de la DAL, une description de la sélection de l'échantillon et des autres procédures de vérification, de l'unité d'analyse, et de notre mesure de l'entrée dans le régime d'AS et de sortie de ce régime ainsi que la définition de l'AS utilisée. À la troisième section, nous décrivons le contexte économique et stratégique de la vague de recours à l'AS en question. À la quatrième section, nous présentons nos résultats au niveau national, c'est-à-dire les taux d'incidence, d'entrée et de sortie par année, ventilés selon le type de famille. À la cinquième section, nous présentons nos constatations au niveau provincial. À la dernière section, nous résumons les principales constatations et nous en tirons certaines conclusions. Voici un aperçu de ces conclusions :

1) L'incidence, les entrées et les sorties suivent de façon générale le cycle économique au niveau national.
2) Les entrées et l'incidence baissent progressivement au cours de la plus grande partie de la période étudiée pour tous les types de famille, mais le profil précis et le niveau ultérieur de la baisse varient considérablement selon le type de famille.
3) Les profils de sortie, par contre, varient davantage et de façon marquée d'un type de famille à l'autre, la présence d'enfants jouant, semble-t-il, un rôle déterminant.
4) Il y a d'importantes différences entre ces profils et tendances au niveau provincial.

II. Données et définitions

II.1 Banque DAL

La DAL constitue un échantillon représentatif de 20 % des déclarants canadiens, qui a été élaboré à partir des dossiers de l'Agence du revenu du Canada (anciennement l'Agence des douanes et du revenu du Canada) et qui permet de suivre les personnes au fil du temps ainsi que de les apparier à des unités familiales sur une base annuelle, fournissant ainsi des données, au niveau de la personne et de la famille, sur le revenu, les impôts et les caractéristiques démographiques de base dans un contexte dynamique. La première année de données est 1982, mais la présente étude ne porte que sur la période de 1992 à 2000 car les revenus tirés de l'AS ne sont pas bien saisis dans les fichiers pour les années précédentes.

Les personnes sont sélectionnées dans la DAL selon leur numéro d'assurance sociale (NAS) grâce à un générateur de nombres aléatoires, puis suivies au fil du temps. La couverture de la population adulte dans la DAL est très large puisque, contrairement à certains autres pays (p. ex., les États-Unis), le taux de production des déclarations de revenu est très élevé au Canada : les Canadiens qui ont un revenu élevé et moyen doivent produire une déclaration de revenu, tandis que les personnes à faible revenu sont fortement incitées à le faire

(particulièrement au cours de la période visée par la présente analyse) si elles veulent récupérer l'impôt retenu à la source ainsi que les autres retenues effectuées tout au long de l'année et recevoir divers crédits d'impôt. En outre, la plupart des non-déclarants sont des membres de familles dans lesquelles d'autres personnes produisent une déclaration, et pour qui des enregistrements ont été imputés à partir des dossiers d'impôt de ces autres personnes, ce qui élargit encore la couverture du fichier. Globalement, l'ensemble complet de fichiers annuels à partir desquels la DAL est élaborée couvre 95 à 97 % de la population adulte pour la période en question, de sorte que la DAL se compare très favorablement à d'autres bases de données [3].

Le grand nombre d'observations contenues dans la DAL (au moins deux millions pour une année donnée) permet de procéder à une analyse robuste et détaillée de la participation au régime d'AS et de la dynamique de l'AS, y compris des ventilation des données selon le type de famille et la province présentées ici. La DAL est unique au Canada à cet égard et exceptionnelle également à l'échelle internationale.

Les données sur le revenu comprises dans la DAL sont détaillées et généralement considérées comme supérieures à celles habituellement fournies par les personnes dans le cadre des enquêtes[4]. L'élément le plus pertinent pour la présente étude est le revenu tiré de l'AS. Depuis 1992, les personnes doivent déclarer leur revenu provenant de prestations d'AS dans leur déclaration de revenu et elles reçoivent à cette fin des formulaires T-5, dont copie est remise aux responsables fédéraux de l'impôt pour leur permettre de vérifier les données déclarées. (Le revenu provenant des prestations d'AS entre dans divers calculs de l'impôt et des crédits d'impôt). Cette façon de procéder donne lieu à un taux de saisie estimé de 80 à 90 % des paiements versés au titre de l'assistance sociale dans la DAL. Selon tous les critères, il s'agit d'un taux de saisie élevé.

II.2 Sélection de l'échantillon

La DAL complète comprenait 3.344 millions d'observations en 1992 et 3.703 millions en 2000. Cette augmentation reflète la croissance de la population adulte canadienne sous-jacente au cours de cette période.

Nos échantillons de travail se limitent aux personnes qui ont produit une déclaration de revenu pendant cinq années consécutives (1992-1996, 1993-1997, 1994-1998, 1995-1999 et 1996-2000). Cette restriction nous permet non seulement d'estimer les taux d'entrée et de sortie (qui nécessitent au moins deux à trois années de données, respectivement, comme il est indiqué

---

3. Voir Finnie et Sweetman (2003), pour un examen de ces questions dans le contexte de l'analyse de la dynamique du faible revenu sur la base de la DAL.

4. C'est principalement pour cette raison que Statistique Canada obtient maintenant en général la permission des répondants pour utiliser leurs dossiers fiscaux en vue d'obtenir des renseignements sur leur revenu (et celui de leur famille) plutôt que de leur demander de fournir ces données eux-mêmes. Voir Atkinson, Bourguignon et Morrison (1992), pour un examen plus détaillé des avantages généraux des données administratives par rapport aux données d'enquête à cet égard et à d'autres égards.

ci-dessous), mais de procéder à diverses vérifications longitudinales et contrôles de la situation familiale qui comportent une marge d'erreur au cours d'une année donnée[5].

En outre, nous limitons notre analyse aux personnes âgées de 18 à 64 ans. Le seuil inférieur permet d'éliminer les étudiants et les autres personnes qui en sont aux premières étapes de leur transition vers l'indépendance économique et qui ne sont pas admissibles à l'AS (les règles varient selon la province) ou pour qui le recours à l'AS a une signification différente que pour les autres. Les personnes plus âgées sont supprimées parce qu'elles ne sont généralement pas admissibles à l'AS. (Elles sont admissibles plutôt à la Sécurité de la vieillesse (SV), au Régime de pensions du Canada ou au Régime de rentes du Québec (RPC ou RRQ) et, dans le cas des personnes aux niveaux de revenu plus faibles, au Supplément de revenu garanti (SRG) et à l'allocation pour conjoint). Nous apportons ensuite diverses restrictions en matière de contrôle des familles afin de réduire au minimum tout appariement erroné de personnes à des familles.

Nous supprimons aussi toutes les personnes pour lesquelles il est fait mention d'un handicap au niveau de la famille (p. ex., la personne même ou son conjoint) au cours de la période donnée de cinq ans. Même si ces personnes constituent une catégorie intéressante et importante de bénéficiaires de l'AS, nous limitions la présente analyse aux bénéficiaires de l'AS (ou bénéficiaires éventuels) aptes à travailler, l'analyse des personnes handicapées devant faire l'objet d'une étude distincte.

Enfin, les étudiants postsecondaires sont supprimés en fonction de diverses déductions fiscales liées aux études, pour les raisons susmentionnées. Nos règles de sélection et le nombre de ménages exclus à chaque étape figurent au tableau A1. Il convient de signaler que la DAL présente une lacune du fait qu'elle ne comprend pas de données sur une importante sous-population qui figure de façon proéminente sur la liste des assistés sociaux, particulièrement dans certaines provinces (p. ex., en Saskatchewan). En effet, les bénéficiaires indiens (membres des Premières nations) qui habitent et travaillent dans les réserves généralement ne sont pas couverts dans la DAL puisqu'ils ne doivent pas produire une déclaration de revenu, tandis que le statut autochtone de ceux qui choisissent de produire une déclaration de revenu (pour bénéficier de crédits d'impôt ou pour d'autres raisons) n'est pas précisé de façon générale. La DAL comprend généralement des données sur les personnes qui habitent et travaillent hors-réserve, puisqu'elles doivent produire une déclaration de revenu mais, de nouveau, ces personnes ne sont pas généralement identifiées comme telles[6].

---

5. Par exemple, il se peut que des personnes appariées par l'algorithme d'appariement des conjoints de fait utilisé à cette fin une année donnée soient laissées de côté une autre année parce qu'elles ne sont plus identifiées comme conjoints de fait (p. ex., en raison d'un changement d'adresse). Les vérifications longitudinales permettent de déceler pareilles incohérences et de les régler en corrigeant l'enregistrement ou en le supprimant si les incohérences ne peuvent être résolues.

6. Les travaux se poursuivent à Statistique Canada pour tâcher de résoudre ces problèmes. Des codes postaux propres aux réserves pourraient aider à identifier certains membres des Premières nations, mais on court alors le risque de regrouper non-Indiens et Indiens et, de plus, cela ne règle pas le problème des non-déclarants. On pourrait utiliser certaines zones de revenu non imposable pour identifier d'autres membres des Premières nations, y compris ceux qui habitent hors-réserve, mais cette variable ajoutée récemment permettra vraisemblablement de saisir certaines personnes seulement. D'autres zones administratives utilisées pour construire la banque DAL (y compris les fichiers de la TFCE) pourraient être utiles mais, de nouveau, seulement dans la mesure où les membres des Premières nations sont inclus. On examine constamment d'autres possibilités.

II.3 Unité d'analyse et définitions

Comme il a été mentionné ci-dessus, la composition de la famille est déterminée dans la DAL grâce à un appariement des personnes (les Canadiens produisent leur déclaration de revenu individuellement) selon les renseignements figurant dans leurs dossiers fiscaux, y compris, lorsque la chose est appropriée, l'imputation de membres de la famille qui sont des non-déclarants (conjoints et enfants). Dans ces procédures de contrôle, les unions de fait déclarées sont traitées de la même façon que les unions enregistrées (on procède dans chaque cas à un appariement de ces personnes ainsi qu'aux imputations requises). Le processus comprend également l'appariement de personnes dont on suppose qu'elles vivent en union de fait non déclarée d'après l'appariement des adresses, leurs noms et âges et l'identification d'autres personnes qui habitent à la même adresse (le cas échéant)[7]. Aux fins de la présente étude, les personnes ont été classées ultérieurement comme appartenant à l'un des types de famille suivants : célibataire (c.-à-d. sans conjoint ni enfants), marié(e) sans enfants, marié(e) avec enfants ou parent seul[8].

Une personne est définie comme touchant des prestations d'AS au cours d'une année donnée si elle déclare un revenu tiré de l'AS d'au moins 101 $ au niveau de la famille (c.-à-d. que le répondant et son conjoint déclarent un revenu d'AS correspondant à ce montant). Le seuil de 101 $ réduit les effets des erreurs de déclaration et de codage, et permet d'enregistrer de très faibles montants comme équivalant (effectivement) à zéro[9]. On utilise la famille comme base pour cette mesure, étant donné qu'habituellement seulement une personne de la famille touche

---

7. On procède à l'appariement de toute personne dont l'état matrimonial déclaré est marié(e) (couple enregistré ou en union de fait) et de son conjoint en faisant d'abord une recherche dans l'ensemble (100 %) des dossiers fiscaux (c.-à-d. ceux de tous les déclarants fiscaux) pour cette personne, habituellement facilitée par le fait que les personnes indiquent le NAS de leur conjoint sur leur déclaration de revenu (au besoin), mais autrement fondée sur le même type de renseignements (noms, adresses et autres renseignements) que ceux utilisés pour apparier les couples en union libre. Dans une petite minorité de cas dans lesquels cette façon de procéder ne permet pas de retrouver le conjoint, celui-ci est imputé à partir des renseignements fournis dans le dossier fiscal du déclarant. Les enfants sont ajoutés au dossier de la même façon, par appariement des déclarants d'après les renseignements figurant dans leurs dossiers fiscaux et imputation des non-déclarants d'après les renseignements fournis dans les dossiers fiscaux des parents.

8. Nous définissons également les « enfants déclarants », groupe assez petit composé de personnes seules âgées de plus de 20 ans considérées comme vivant avec leurs parents. Ces personnes, toutefois, ne sont pas visées par la présente analyse et ce, pour plusieurs raisons. En premier lieu, leur admissibilité au régime d'AS varie d'une province ou d'un territoire à l'autre (principalement parce qu'elles ne sont pas généralement chefs de famille). En deuxième lieu, il n'est pas clair comment mesurer la participation de ces personnes au régime d'AS; par exemple, faut-il les considérer comme bénéficiaires de l'AS si elles touchent elles-mêmes des prestations d'AS, si leurs parents touchent des prestations d'AS ou dans l'un et l'autre cas? En troisième lieu, les répercussions stratégiques sont moins claires dans le cas de ce groupe. Enfin, le nombre de ces personnes est relativement petit et l'ajout d'un autre groupe à l'analyse l'alourdirait d'autant tout en procurant des avantages limités.

9. Un grand nombre de personnes se trouvent regroupées à des valeurs telles que 1 et 100 mais peu entre celles-ci et des montants plus importants, ce qui laisse entrevoir la possibilité qu'il s'agisse d'erreurs. Quoi qu'il en soit, le montant de revenu provenant de prestations d'AS est négligeable, de sorte que nous classons ces personnes comme non-déclarants.

des prestations d'AS et les déclare sur sa déclaration de revenu mais l'ensemble de la famille bénéficie de l'AS[10].

La définition de l'entrée dans le régime d'AS est simple : lorsqu'on examine deux années consécutives, on considère qu'une personne est entrée dans le régime d'AS la deuxième année si elle ne faisait pas partie du régime (participation définie ci-dessus) la première année, mais en faisait partie la deuxième. La définition de la sortie du régime est légèrement plus compliquée : lorsqu'on examine deux années consécutives, on considère qu'une personne est sortie du régime au cours de la première année si elle faisait partie du régime d'AS au cours de la première année mais n'en faisait pas partie la deuxième. Cela tient à ce que les données fiscales étant déclarées sur une base annuelle, on peut supposer que la sortie du régime d'AS s'est produite à un moment donné au cours de la première année. La personne a déclaré un revenu provenant de prestations d'AS pour la première année, puisqu'elle a déclaré un montant autre que zéro cette année-là, mais l'absence de *tout* revenu d'AS la deuxième année montre qu'elle ne touchait plus de prestations d'AS à la fin de la première année et au début de la deuxième. En outre, nous devons examiner la situation de la personne l'année qui précède toute paire d'années qui permettent de déterminer s'il y a eu ou non sortie du régime afin de connaître la province et la situation familiale de la personne (les dimensions selon lesquelles notre analyse est ventilée) au début de cet intervalle. Ainsi, pour l'analyse des sorties, il faut des séquences de données de trois ans pour permettre de déterminer si une personne possédant un ensemble de caractéristiques est sortie du régime d'AS au cours de la deuxième de ces trois années.

Ces définitions font ressortir le caractère annuel des données. Les analyses du recours à l'AS sont plus souvent fondées sur des données mensuelles, ce qui correspond au mode d'administration de l'AS (les personnes sont admissibles sur une base mensuelle), mais nous examinons ici la participation ainsi que les entrées et les sorties sur une base annuelle. C'est par cette approche axée sur le caractère fiscal des données que notre analyse diffère des études qui portent sur une période de référence mensuelle.

Le principal inconvénient de cette approche annuelle est qu'elle ne permet pas d'observer les mouvements d'entrée dans le régime et de sortie du régime d'une personne au cours d'une année donnée, de sorte que nous constatons simplement que la personne était bénéficiaire de l'AS à un moment donné au cours de l'année en question. Toutefois, même si l'absence de mesure de cette dynamique à l'intérieur d'une année pourrait être considérée comme une limite, une perspective annuelle peut également être considérée comme fournissant une mesure plus robuste et à plus long terme de la participation au régime d'AS, précisément parce qu'elle laisse de côté les mouvements à court terme. Ces mouvements peuvent être considérés comme faisant partie d'une période unique plus longue de participation au régime d'AS avec certaines variations de statut sporadiques à court terme (c.-à-d. d'un mois à l'autre).

10. La DAL utilise essentiellement la définition de la famille du recensement — époux et épouse (avec ou sans enfants qui n'ont jamais été mariés, quel que soit leur âge) ou parent avec un ou plusieurs enfants jamais mariés, habitant dans le même logement. Dans le cas d'une famille composée de trois générations, la deuxième et la troisième génération sont traitées comme une unité familiale et la famille de la première génération est également traitée comme une unité familiale.

Quoi qu'il en soit, même s'il peut être souhaitable de procéder à l'analyse sur une base mensuelle et de comparer les résultats à ceux de l'analyse annuelle, ce n'est pas une option qui s'offre et notre analyse se limite donc aux mesures annualisées découlant des données de la banque DAL.

III. Environnement économique et politique

Avant le milieu des années 90, au Canada comme dans bon nombre d'autres pays, de nombreux analystes des politiques sociales étaient devenus presque fatalistes quant à la possibilité de réduire le recours à l'AS. Les deux cycles économiques précédents, notamment, avaient été marqués par une forte augmentation du taux de dépendance à l'égard de l'AS, le nombre de bénéficiaires ne diminuant que très légèrement au cours des deux périodes de reprise subséquentes[11].

Ce modèle a incité Lindbeck (1995), à parler de la « dynamique hasardeuse de l'État providence », c'est-à-dire que l'augmentation du soutien ou de la générosité des programmes sociaux pourrait entraîner une dépendance non souhaitable et imprévisible. Source de préoccupation particulière, les récessions semblent avoir pour effet de réduire la stigmatisation sociale liée aux régimes d'AS, étant donné qu'elles placent un plus grand nombre de personnes en position de dépendance. Il a soutenu en outre que les régimes d'AS auraient pu être conçus différemment si leurs architectes en avaient prévu les conséquences.

Toutefois, les expériences au Canada et aux États-Unis dans les années 90 ont démontré que des renversements substantiels sont possibles. Quel était le contexte économique politique de ces renversements marqués?

En premier lieu, l'économie est entrée dans une période de récession profonde puis, particulièrement après 1995, a connu une reprise vigoureuse, le taux de chômage diminuant de cinq points par rapport au sommet atteint en 2000. Cette amélioration du marché de l'emploi a fourni à de nombreuses personnes des possibilités plus grandes d'échapper à la dépendance aux prestations d'aide sociale ou d'éviter une telle dépendance.

On a aussi assisté à une baisse de la valeur réelle des prestations d'AS, dans des proportions substantielles dans de nombreux cas, pour la plupart des types de famille et dans la plupart des provinces. Le tableau A2 montre les changements survenus durant la période de 1989 à 2000. Même si les tendances variaient selon la province et le type de famille, certaines des baisses ont été fortes, de l'ordre du quart, du tiers ou même plus. En outre, en pourcentage du seuil de faible revenu (SFR) de Statistique Canada, à la fin de cette période, les prestations habituellement ne permettaient aux bénéficiaires d'atteindre que 30 % de ces seuils de faible revenu au lieu du niveau moyen de 40 % atteint en 1985[12]. Ces baisses absolues et relatives de la valeur des prestations d'AS ont fortement incité les personnes à trouver des options de rechange à l'AS et devraient par conséquent avoir un effet significatif sur la participation au régime d'AS.

---

11. Courchene (1994), a exposé la situation en détail.

12. Conseil national du bien-être social (1999).

En troisième lieu, les gouvernements provinciaux ont modifié les règles régissant les prestations d'AS et les méthodes administratives connexes, par exemple, le recours à des mesures de contrôle additionnelles, la mise en place de « lignes téléphoniques de dénonciation », l'obligation imposée aux bénéficiaires de recevoir leurs chèques en mains propres plutôt que par la poste, etc.[13]. Toutefois, si la plupart des provinces ont adopté cette approche, du moins jusqu'à un certain point, certaines ont apporté des réformes plus agressives que d'autres. Par exemple, entre 1986 et 1995 quand le NPD et libéraux étaient au pouvoir, l'Ontario a adopté une politique axée sur des prestations d'AS élevées. En 1995, le gouvernement conservateur de Michael Harris a renversé cette politique et en même temps resserré les règles d'admissibilité. La situation en ce qui concerne le niveau des prestations et la modification des règles a évolué de façon analogue en Colombie-Britannique au cours de la même période. L'Alberta, pour sa part, a non seulement réduit les taux de soutien en 1993, mais adopté une politique rendant très difficile pour les jeunes d'obtenir ce soutien pour la première fois.

Au niveau politique plus large, on a aussi assisté au cours de cette période à une transformation majeure du mode de financement fédéral-provincial de ce programme de compétence provinciale. Le gouvernement fédéral a adopté deux mesures radicales dans son budget de 1995. Tout d'abord, il a réduit les transferts aux provinces. Ensuite, il a modifié la méthode de transfert du crédit, mettant en place un transfert forfaitaire englobant l'AS, la santé et l'enseignement postsecondaire, soit le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS). Les dépenses au titre de l'AS, qui faisaient partie d'un programme à frais partagés (appelé Régime d'assistance publique du Canada ou RAPC) étaient dorénavant entièrement du ressort des gouvernements provinciaux, modifiant les incitatifs financiers des provinces au chapitre des dépenses en AS[14]. Ces changements ont été perçus à la fois comme un moyen à la fois de réduire le déficit du gouvernement fédéral et d'imposer des règles aux gouvernements provinciaux.

Il convient de souligner que ces changements quant au mode de transfert des crédits aux provinces et au fonctionnement du système au niveau provincial se sont fait en parallèle avec des changements similaires, et parfois plus extrêmes, aux États-Unis au cours de la même période. Les États-Unis aussi sont passés d'un système à frais partagés par l'État fédéral à un transfert forfaitaire, passage qui s'est accompagné de dispositions législatives qui ont modifié le caractère fondamental de l'aide sociale aux États-Unis. Le programme Aid for Families with Dependent Children (AFDC) a été remplacé par le programme Temporary Aid for Needy Families (TANF). Ce dernier comprend beaucoup plus de mesures dissuasives qu'incitatives pour les bénéficiaires de l'aide sociale que le programme qui l'avait précédé : dans tous les États, il existe maintenant un plafond cumulatif de cinq ans quant au versement des prestations d'aide sociale, des règles quant au délai de retour au travail après la naissance d'un enfant, des exigences de « travail

13. Conseil national du bien-être social (1997).

14. Le système pré-existant, toutefois, était non limitatif jusqu'à un certain point seulement. Les augmentations des dépenses au titre de l'AS par les gouvernements provinciaux entraînaient un engagement automatique de la part du gouvernement fédéral. Toutefois, lorsque les augmentations des versements au titre du RAPC ont atteint un niveau trop élevé aux yeux du gouvernement fédéral vers la fin des années 80 et au début des années 90, celui-ci a imposé une limite aux augmentations annuelles de transfert (imposition d'un plafond au RAPC) aux provinces de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, transférant ainsi la responsabilité en matière de dépense à la marge entièrement aux gouvernements provinciaux.

obligatoire » pour les personnes qui ne trouvent pas d'emploi et des pénalités, sous forme de réduction des paiements de soutien, pour celles qui contreviennent aux règles. En outre, de nombreux États ont fait l'expérience de « dérogations » avant et après l'adoption des dispositions législatives de 1995, ce qui leur a permis de fournir des incitatifs plus importants aux personnes pour qu'elles retournent au travail.

Les conséquences de ces dispositions législatives sont bien définies : le nombre de bénéficiaires aux États-Unis a diminué de plus de la moitié par rapport à son sommet de 1994, mais cette réduction a aussi été attribuée à l'expansion économique, à l'amélioration de l'Earned Income Tax Credit (EITC), à une augmentation du salaire minimum et à un élargissement des prestations et du soutien offerts aux personnes qui abandonnent l'aide sociale pour travailler[15].

Au Canada, les programmes fédéraux ont connu d'autres changements qui ont eu des répercussions sur la participation au régime d'AS dans les années 90. La Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) a été adoptée en 1992 et un supplément, mis en place en 1998, était destiné tout particulièrement aux familles à faible revenu avec enfants. La plupart des provinces ont réduit les prestations d'AS à l'intention des ménages avec enfants d'un montant correspondant au supplément (ces économies devant toutefois être investies dans d'autres programmes à l'intention des enfants et des familles avec enfants). Toutefois, la PFCE et son supplément ont peut-être incité les personnes sans emploi à retourner au travail et donc peut-être à sortir du régime d'AS (ou les ont dissuadées d'entrer dans le régime), étant donné la « récupération » moins importante des prestations totales qui en résulte lorsque les personnes entrent sur le marché du travail. (L'effet sur les personnes qui sont déjà sur le marché du travail est plus ambigu, particulièrement étant donné que les taux d'imposition globaux implicites ont augmenté dans le cas de certaines d'entre elles).

Le dernier changement stratégique important qui a eu une incidence sur l'AS au cours de cette période était le resserrement général des règles régissant le versement des prestations d'assurance-emploi (a.-e.). Des modifications importantes apportées au régime d'assurance-emploi en 1990, 1994 et 1996 ont eu pour effet d'augmenter les obstacles pour les prestataires et de réduire les prestations versées[16]. Les répercussions de règlements plus sévères en ce qui a trait à l'assurance-emploi sur le nombre de bénéficiaires de l'AS sont toutefois indéterminées a priori : il se peut que des personnes remplacent l'assurance-emploi par l'aide sociale si le premier régime devient moins accessible et moins généreux, avec pour effet de faire augmenter le nombre de prestataires de l'AS. Il se peut aussi que les règles plus strictes de l'assurance-emploi incitent des personnes à conserver leur emploi plus longtemps (ou à chercher plus activement un autre emploi lorsqu'elles sont en chômage) plutôt que d'entrer dans le cycle de l'assurance-emploi et de l'aide sociale.

---

15. Contrairement à la situation au Canada, il existe maintenant une somme importante de travaux de recherche aux États-Unis portant sur les répercussions de ces divers effets sur la dépendance à l'égard de l'aide sociale. Voir, par exemple, Blank (2002), Mayer (2000) et Moffitt (2001).

16. Le régime d'assurance-emploi prévoit diverses exigences de travail et comporte des semaines de prestations variables : les personnes qui vivent dans des régions où le taux de chômage est plus élevé ont besoin d'un moins grand nombre d'heures de travail (anciennement semaines de travail) pour être admissibles aux prestations et elles sont admissibles à un plus grand nombre de semaines de prestations que les personnes qui vivent (ou plus précisément qui présentent une demande) dans des régions où le taux de chômage est faible.

Pour résumer, l'environnement dans les années 90 était caractérisé par des changements sur les plans économique et politique bien définis pouvant avoir d'importantes répercussions sur la participation au régime d'AS. Une période de récession prolongée au début de la décennie a été suivie après 1995 d'une forte croissance; les provinces, de façon générale, ont réduit les prestations d'AS et adopté des modifications administratives qui ont rendu les prestations plus difficiles à obtenir et renforcé les exigences à cet égard; les crédits fédéraux au titre de l'AS ont été combinés en un paiement forfaitaire englobant également la santé et l'enseignement postsecondaire et les prestations globales ont été réduites; la Prestation fiscale pour enfants et le supplément destiné aux familles à faible revenu qui y est associé ont été adoptés en partie dans le but de sortir les enfants de l'aide sociale; les critères d'admissibilité à l'assurance-emploi ont été resserrés et les niveaux des prestations ont été réduits. En outre, on peut supposer certaines interactions entre ces nouvelles mesures et la mise en place de certaines avec un long décalage. Par exemple, les modifications apportées à l'administration du régime d'AS ont peut-être eu une incidence seulement lorsque l'économie a fourni un nombre suffisant d'emplois pour permettre aux bénéficiaires de l'AS de sortir du régime.

L'importance relative de ces nouvelles mesures et réformes est cruciale pour les décideurs, mais elles ne sont décrites ici que pour mettre les résultats présentés ci-dessous en contexte. Nous tâcherons dans des études ultérieures de déterminer la contribution de chacun de ces facteurs, soit le cycle économique, le niveau de prestations d'AS, les modifications apportées aux règles régissant l'AS et autres mesures stratégiques, à la vague de recours à l'AS observée durant les années 90. Nous tâchons ici que de documenter cette vague, en examinant les taux d'entrée et de sortie ainsi que les taux annuels de participation au régime, et en ventilant ces tendances selon la province et le type de famille.

IV. Résultats au niveau national

IV.1 Incidence : taux annuels de participation

Nous examinons tout d'abord les profils qui se dégagent au niveau national. La figure 1 et le tableau A3 (la première ligne dans chacune des quatre parties) montrent les taux de participation à l'AS selon le type de famille et l'année. Le recours à l'AS tant des célibataires que des couples sans enfants atteint un sommet en 1993, celui des couples avec enfants, l'atteint en 1994, tandis que celui des mères seules atteint son sommet en 1995. Pour tous les groupes, les taux baissent ensuite progressivement de façon marquée, de sorte que tous affichent des taux de dépendance inférieurs à la fin de la période visée par notre analyse par rapport au début, sauf les personnes seules dont les taux sont à peu près les mêmes à chaque point extrême[17].

Nous observons la variation la plus marquée dans le groupe des mères seules. En 2000, leur taux de recours à l'AS est de 33,6 %, comparativement à un sommet de 50,1 %, ce qui représente une baisse relative de 33 %. Les couples sans enfants affichent généralement les taux les plus faibles, allant de 4 à 6 %; les couples avec enfants ont des taux modérément plus élevés, soit de 6 à 9 %, tandis que les personnes hors famille se classent entre ces deux groupes, leurs taux variant entre 15 % et 20 % au fil du temps.

17. Statistique Canada (2002) fait état de variations similaires.

IV.2 Entrées

La dynamique de ces taux de participation annuels devient plus claire lorsque nous examinons les taux d'entrée indiqués à la figure 2 et au tableau A4[18]. La tendance prédominante qui se dégage est une forte baisse des taux d'entrée pour tous les types de famille au fil du temps. De nouveau, les mères seules se démarquent : elles ont le taux d'entrée le plus élevé chaque année, mais aussi la baisse absolue la plus forte au fil du temps. En effet, 13,3 % de toutes les mères seules non bénéficiaires de l'AS en 1992 ont recours aux prestations d'AS en 1993, mais leur taux d'entrée passe à 4,8 % en 2000, soit une baisse relative de 64 %.

Comme pour les taux d'incidence, les couples ont des taux d'entrée plus faibles chaque année que les mères seules et les célibataires ainsi que des baisses plus modérées au fil du temps. Toutefois, les baisses demeurent importantes en termes relatifs. Par exemple, chez les couples avec enfants, le taux d'entrée passe de 1,79 % en 1992 à 0,55 % à peine en 2000, soit une baisse de 67 %. Chez les couples sans enfants, les niveaux et les tendances sont similaires. Les célibataires, de nouveau, se classent entre les deux autres groupes, leur taux d'entrée passant de moins de 6 % à juste au-dessous de 2 %.

Dans l'ensemble, ces données indiquent clairement que la diminution du recours à l'AS tient dans une large mesure à la baisse des taux d'entrée.

IV.3 Sorties

Les taux de sortie, par contre, manifestent des tendances moins uniformes. On s'attendrait normalement à ce que les taux de sortie augmentent au fur et à mesure que la conjoncture économique s'améliore mais, étant donné la baisse rapide des taux d'entrée notée ci-dessus, il est probable que les caractéristiques du stock de participants au régime d'AS changent. Selon les effets de la composition des groupes, les taux de sortie peuvent soit augmenter, soit diminuer. Les tendances sont indiquées à la figure 3 et au tableau A5.

Dans le cas des mères seules, on observe en fait une hausse marquée du taux de sortie. En 1992, les mères seules se classent au dernier rang parmi les types de famille quant à la probabilité de sortir du régime d'AS, avec un taux de 12,4 %. En 2000, toutefois, elles se situent dans la tranche du milieu, avec un taux de 21,4 %. Chez les célibataires, par contre, le taux de sortie baisse progressivement et ce groupe a le taux le plus faible à la fin de la période. Les couples avec enfants ont le taux de sortie le plus élevé presque chaque année et ce taux augmente au fil du temps. Les couples sans enfants ont le taux de sortie le plus élevé au début, mais en 2000, ils sont au même niveau que les mères seules.

Dans l'ensemble, donc, les taux de sortie selon le type de famille affichent une assez forte variabilité et différentes tendances temporelles, surtout comparativement aux taux d'entrée. Les

---

18. Les taux d'entrée sont définis selon le type de famille au cours de la première de chaque paire d'années. Les personnes qui ont recours à l'AS lorsqu'elles divorcent, deviennent des parents seuls ou autrement changent de type de famille sont comptabilisées selon leur situation avant l'entrée. D'autres recherches en cours portent sur la dynamique des entrées et des sorties au fur et à mesure que la situation familiale évolue.

fortes chutes des taux annuels de participation au régime d'AS indiquées ci-dessus semblent donc s'expliquer par i) la baisse marquée des taux d'entrée pour tous les types de famille, ii) venant renforcer les tendances des taux de sortie (c.-à-d. à la baisse) pour les mères seules et les couples avec enfants mais contrecarrer les baisses des taux de sortie pour les célibataires et les couples sans enfants.

V. L'expérience provinciale

V.1 Contexte

L'énorme taille de l'échantillon de la banque DAL nous permet d'examiner l'incidence du recours au régime d'AS ainsi que les entrées et les sorties selon l'année et le type de famille au niveau provincial. S'il y a eu un certain nombre d'études de la dynamique du bien-être dans les diverses provinces du Canada (p. ex., Charette et Meng (1994), Duclos et coll. (1999), Lacroix (2000), Barrett et Cragg (1998) et Christophides et coll. (1998)), nous ne connaissons pas d'étude qui comprenne une analyse uniforme de l'expérience de chaque province, fondée sur la même base de données.

Une analyse à l'échelle du pays fournit un ensemble uniforme de statistiques descriptives et nous aide aussi à déterminer l'effet éventuel de différentes mesures stratégiques sur les expériences de recours à l'aide sociale dans l'ensemble de l'économie. Par exemple, comme nous l'avons déjà décrit, l'Ontario et l'Alberta ont pris des mesures particulièrement vigoureuses pour rendre le recours à l'AS moins attrayant pour des prestataires éventuels : quel a été l'effet de ces mesures sur la dynamique du recours à l'AS et les taux annuels de participation? En outre, la reprise économique vers la fin des années 90 n'a pas été uniformément forte dans toutes les provinces, ce qui devrait influer également sur la dynamique de l'AS.

V.2 Incidence

La figure 4 montre les taux annuels de participation au régime d'AS selon la province, pour les célibataires. (Voir également les tableaux A3 à A5 pour les taux de participation, d'entrée et de sortie au niveau provincial pour chaque type de famille.) Nous observons dans chaque province un mouvement à la hausse des taux d'AS de 1992 à 1993 (qui se reflète dans la tendance nationale observée précédemment) et une tendance à la baisse qui s'amorce un an ou deux après; pourtant, les données révèlent plusieurs différences importantes. L'Alberta a le taux le plus faible pratiquement chaque année et qui s'établit à 9,2 % en 2000. L'Î.-P.-É. se classe au deuxième rang avec 12,1 %. Québec et Terre-Neuve affichent les tendances les plus opposées : leurs taux non seulement augmentent fortement en 1993, mais demeurent élevés tout au long de 2000 pour s'établir à la fin de l'année nettement au-dessus de ceux des autres provinces, soit à 21,4 % et à 21,0 %, respectivement.

L'Ontario, qui a le coefficient de pondération le plus élevé pour la population dans les statistiques au niveau national, se démarque par un changement de sa position relative : il affiche l'un des taux d'AS les plus élevés durant les premières années et l'un des taux les plus faibles vers la fin de la période. Les provinces des Prairies et des Maritimes se concentrent généralement

autour de la moyenne pour ce qui est tant des niveaux que des tendances, représentant un ensemble « moyen » d'expériences.

Les profils des *couples avec enfants*, présentés à la figure 5, sont généralement similaires à ceux que nous venons d'exposer pour les célibataires. Toutefois, certaines provinces, particulièrement l'Ontario et l'Alberta, affichent de plus fortes baisses relatives. Terre-Neuve, de nouveau, fait exception, tandis que le Québec affiche des tendances moins aberrantes et plus semblables à celles des autres provinces pour ce type de famille.

La figure 6 montre les résultats pour les *couples sans enfants*. L'Alberta ne se démarque plus par son taux particulièrement bas, affichant des taux similaires à ceux de la Saskatchewan, de l'Î.-P.-É. et du Manitoba. Terre-Neuve et Québec continuent d'avoir les taux les plus élevés, tendance amorcée en 1993, et l'Ontario affiche les baisses les plus importantes.

Pour la catégorie *mères seules* indiquée à la figure 7, les sommets initiaux ainsi que les baisses subséquentes sont plus dispersés. L'Alberta et l'Ontario, de nouveau, affichent de fortes baisses, partant toutefois de sommets différents. Terre-Neuve maintient les taux les plus élevés au fil du temps. Le Québec se démarque par l'un des taux les plus faibles à la fin de la décennie. Les provinces restantes se caractérisent par un taux de dépendance présentant une courbe en forme de U inversé, à divers degrés.

Bien que ces descriptions du recours à l'AS selon la province et le type de famille soient utiles, elles n'indiquent pas si l'évolution est attribuable à des changements sur le plan des entrées ou sur le plan des sorties. Nous examinons maintenant ces deux facteurs.

V.3 Entrées

Nous avons examiné précédemment les taux d'entrée dans le régime d'AS au niveau national et constaté de fortes baisses pour tous les types de famille, particulièrement les mères seules. La figure 8 (ainsi que le tableau A4) montre les taux d'entrée selon la province pour les *célibataires*. Toutes les provinces affichent des baisses considérables, ce qui atteste d'une conformité d'expériences assez remarquable. Comme dans le cas des taux annuels de participation exposés ci-dessus, Terre-Neuve a les taux les plus élevés et l'Alberta, les taux les plus faibles la plupart des années, l'Alberta n'étant pas cependant la seule dans cette situation et Terre-Neuve affichant des baisses plutôt que des hausses au fil du temps. L'Ontario, de nouveau, a la baisse la plus importante, son taux passant de 6,2 % en 1992 à 1,5 % en 2000, soit environ le même taux que celui de l'Alberta, du Manitoba et de la C.-B.

La figure 9 montre les taux d'entrée pour les *couples avec enfants*. Terre-Neuve, de nouveau, a les taux les plus élevés mais cette fois après avoir affiché la plus forte baisse au fil du temps, soit de 61 % entre 1992 et 2000. La plupart des autres provinces affichent des tendances à la baisse relativement plus faibles au fil du temps, à l'exception, de nouveau, de l'Ontario qui, en 2000, a le taux d'entrée le plus faible de toutes les provinces. Il convient également de souligner l'expérience de la Saskatchewan, qui se classe initialement au rang moyen mais dont les taux d'entrée sont supérieurs à la moyenne à la fin de la période.

Pour les *couples sans enfants*, la figure 10 montre une tendance générale et assez uniforme à la baisse. Terre-Neuve, de nouveau, a les taux les plus élevés tout au long de la période, même s'ils baissent au fil du temps; l'Ontario affiche les baisses les plus fortes, mais le Québec et la C.-B. affichent des baisses importantes également.

Pour les *mères seules* (figure 11), on observe une baisse générale, bien qu'irrégulière dans certains cas. Terre-Neuve a un profil particulièrement volatile mais aussi des taux généralement élevés tout au long de la période étudiée. L'Ontario, de nouveau, affiche les plus fortes baisses des taux d'entrée, suivi de près cette fois par le Québec. Pour la deuxième fois, la Saskatchewan présente une aberration, affichant des augmentations plutôt que des diminutions et, à la fin de la période étudiée, les taux d'entrée les plus élevés de toutes les provinces.

En résumé, les expériences des provinces ont été relativement similaires en ce que les taux d'entrée ont diminué pour virtuellement tous les types de famille et toutes les provinces, malgré une certaine variation des taux de diminution. Par contre, un examen des taux de sortie révèle un profil fort différent.

V.4 Sorties

Nous avons observé à la figure 3 que les taux de sortie, contrairement aux taux annuels de participation et d'entrée, n'ont pas affiché de mouvements uniformes pour les différents types de famille au niveau national : les taux pour les mères seules et pour les couples avec enfants ont augmenté, tandis que les taux pour les célibataires et les couples sans enfants ont affiché des baisses marquées.

Cette tendance laisse supposer que l'hétérogénéité a peut-être joué un rôle dans les sorties du régime. Notamment, étant donné la conjoncture économique plus favorable et les mesures prises par certaines provinces pour rendre plus difficile à certains types de personnes d'obtenir des prestations d'AS, au moins certaines populations de bénéficiaires de l'AS comprenaient probablement une proportion croissante de personnes ayant plus de difficulté à sortir du régime d'AS une année donnée, d'où une baisse des taux par rapport au niveau qu'ils auraient atteint en l'absence de pareils effets de composition[19]. Les types de famille au niveau national reflètent cette dynamique dans les différentes tendances des taux de sortie.

Faute d'espace, nous n'examinons que les aspects les plus importants des taux de sortie au niveau provincial. Les lecteurs peuvent examiner les résultats de plus près de manière à en tirer d'autres conclusions spécifiques.

19. Nous menons actuellement d'autres travaux dans lesquels nous modélisons les processus d'entrée et de sortie comme fonction de diverses caractéristiques individuelles (âge, situation familiale, taille de la région de résidence, etc.), d'une mesure de la situation économique, des niveaux de prestations d'AS dont disposent les personnes admissibles au régime, d'une mesure de la générosité du régime d'assurance-emploi (pour saisir l'interaction entre le programme d'AS et le programme d'assurance-emploi) et d'autres facteurs. Ces modèles nous permettent de tenir compte de l'effet de l'hétérogénéité des bénéficiaires de l'AS dans la mesure où elle est saisie par les variables explicatives incluses dans les modèles ainsi que par l'application de méthodes standard pour contrôler l'effet de l'hétérogénéité non observée.

La figure 12 et le tableau A5 montrent les résultats pour les *célibataires*. Le Québec a les taux de sortie les plus faibles pour toutes les années. Lorsque ces taux sont combinés à ses taux d'entrée relativement élevés (voir ci-dessus), le Québec affiche l'incidence annuelle de participation à l'AS la plus élevée de toutes les provinces et une diminution relativement faible dans les années de croissance durant la deuxième moitié des années 90. Bref, les taux annuels élevés de participation au régime d'AS chez les célibataires au Québec sont assujettis à la fois à la dynamique des entrées et à celle des sorties. Terre-Neuve affiche une tendance très similaire, soit des taux de sortie uniformément faibles et des taux d'entrée élevés, quoique à la baisse, donnant une incidence annuelle élevée qui ne diminue que légèrement vers la fin des années 90.

L'Ontario, par contre, affiche des taux de sortie moyens avec des baisses modérées au fil du temps; combinés à de fortes réductions des taux d'entrée, il en résulte pourtant une diminution marquée de l'incidence. La situation est similaire dans plusieurs autres provinces, malgré des changements moins spectaculaires que ceux observés en Ontario.

L'Alberta présente également une aberration, différente toutefois en ce qu'elle connaît une diminution particulièrement forte de son taux de sortie, lequel passe de 34,8 % en 1992 à 15,0 % en 2000. Toutefois, cette baisse est conforme à l'interprétation de la réforme du bien-être en Alberta en 1993-1994, décrite par Boessenkool, 1997. L'Alberta a cherché surtout à réduire le nombre de personnes entrant dans le régime en rendant particulièrement difficile à celles d'âge légal de fin de scolarité d'avoir accès aux prestations de bien-être. Bon nombre de ces personnes sont plutôt retournées aux études. Par conséquent, le bassin des participants au régime d'AS était très différent après les modifications apportées en 1993, caractérisé par un niveau de capital humain généralement plus faible. Il n'est donc pas étonnant que les taux de sortie aient baissé. Néanmoins, le résultat net est que l'Alberta avait de loin les taux de participation au régime d'AS les plus faibles chez les célibataires à la fin de la décennie.

Pour les *couples avec enfants*, la figure 13 montre, comme au niveau national, des taux de sortie généralement à la hausse durant la période à l'étude. Toutefois, nous observons de nouveau d'importantes différences entre les provinces. Le Québec et Terre-Neuve ont les taux de sortie les plus faibles, l'Alberta a de loin le taux le plus élevé (qui toutefois n'augmente pas au fil du temps), tandis que les autres provinces affichent une tendance assez uniforme de taux modérément à la hausse au fil du temps. Les différences sur le plan des taux de sortie entre les provinces sont importantes, soit du simple au double.

Étant donné les taux de sortie faibles et assez constants au fil du temps et les taux d'entrée élevés quoique à la baisse, la variation de l'incidence pour les couples avec enfants à Terre-Neuve, nettement supérieure à celle des autres provinces à la fin de la période étudiée, est de nouveau assujettie à la dynamique des entrées et des sorties. Inversement, étant donné les taux de sortie uniformément élevés de l'Alberta, la baisse de l'incidence de cette province qui atteint des niveaux particulièrement faibles en 2000 est attribuable à la forte baisse des taux d'entrée qui passent de 1,1 % en 1992 à 0,5 % en 2000. La baisse marquée de l'incidence annuelle en Ontario, qui passe d'un niveau relativement élevé à un niveau relativement faible, est attribuable à une hausse modérée des taux de sortie et à de fortes baisses des taux d'entrée. L'incidence relativement élevée observée au Québec vers la fin de la période étudiée est principalement attribuable aux faibles taux de sortie. La situation dans les autres provinces s'explique par des

niveaux et des tendances plus ou moins moyens pour ce qui est de la dynamique des entrées et des sorties.

La figure 14 montre, pour les *couples sans enfants*, une baisse modeste des taux de sortie dans presque toutes les provinces. Ainsi, ce groupe ressemble davantage à celui des célibataires qu'à celui des couples avec enfants en ce que la tendance générale des taux de sortie est à la baisse, quoique légèrement.

Les taux annuels élevés de participation à Terre-Neuve, particulièrement vers la fin de la période étudiée, sont manifestement attribuables aux tendances de ses taux d'entrée très élevés et de ses taux de sortie relativement faibles. Nous observons la même situation au Québec, sauf que ses taux de sortie particulièrement faibles jouent un rôle plus important dans cette dynamique. En Ontario, par contre, le mouvement des taux de participation qui passent de relativement élevés à relativement moyens est presque entièrement attribuable aux baisses des taux d'entrée. Les taux de sortie restent au milieu de la fourchette, baissant modérément au fil du temps. L'Alberta a les taux de sortie les plus élevés au début de la période, mais affiche les plus fortes baisses au fil du temps. Ainsi, dans cette province, la faible incidence résulte d'une combinaison de taux d'entrée généralement faibles et de taux de sortie élevés, quoique à la baisse.

Enfin, pour les *mères seules* (figure 15), les taux de sortie augmentent dans toutes les provinces à compter de 1993, de sorte que ce groupe ressemble à celui des couples avec enfants plutôt que ceux des célibataires ou des couples sans enfants, dont les taux accusent une baisse. L'Alberta, de nouveau, affiche les taux les plus élevés et Terre-Neuve et Québec, parmi les taux les plus faibles. Pour ce type de famille, l'Ontario affiche la plus forte augmentation au fil du temps.

Il est maintenant évident que la diminution marquée de l'incidence du recours à l'AS en Ontario est attribuable à une combinaison de l'augmentation des sorties et de la diminution des entrées, tandis que les augmentations de l'incidence à Terre-Neuve sont attribuables également aux entrées et aux sorties. Contrairement à la situation en Ontario ainsi qu'à celle des autres types de famille, les fortes baisses de l'incidence du recours au régime d'AS en Alberta sont attribuables principalement aux sorties du régime, non aux entrées dans celui-ci.

VI. Conclusion

Dans le présent document, nous avons établi le profil de la participation à l'assistance sociale au Canada en nous fondant sur des données fiscales longitudinales qui conviennent particulièrement bien à cette tâche. Voici nos principales conclusions. Les taux d'incidence et d'entrée ont atteint un sommet entre 1993 et 1995, puis ont baissé de façon spectaculaire au cours du reste de la décennie pour tous les types de famille (célibataires, couples avec enfants, couples sans enfants et mères seules), le profil particulier et l'ampleur des baisses variant toutefois de façon considérable. Le profil des sorties, par contre, diffère de façon beaucoup plus marquée d'un type de famille à l'autre : les taux de sortie des couples avec enfants et des mères seules augmentent, tandis que ceux des personnes hors famille et des couples sans enfants baissent. En outre, on observe d'importantes différences entre ces taux au niveau provincial sur le plan de l'ampleur des changements, du moment où ils sont survenus et même de leur direction.

Ces résultats montrent que la participation au régime d'assistance sociale au Canada a été caractérisée à la fois par certaines importantes tendances communes et par l'hétérogénéité quant à la dynamique particulière en question : incidence/entrées/sorties, type de famille et province.

De nombreux changements ont été apportés aux régimes provinciaux d'AS mais un nombre limité de preuves ont été recueillies jusqu'ici sur leurs effets éventuels aux niveaux national et provincial. Nos résultats permettront aux chercheurs qui s'intéressent au régime d'AS de voir comment les taux de participation au régime ont évolué, y compris les taux d'entrée et de sortie qui sous-tendent ces profils, et de commencer à déterminer où les changements stratégiques ont eu des effets plus ou au contraire moins importants. Il devrait être particulièrement utile à cet égard de pouvoir faire des comparaisons entre types de famille et provinces. Par exemple, certaines provinces ont baissé radicalement les niveaux de prestations d'AS à certains types de famille pour certaines années. Nos résultats permettent de procéder au moins à une évaluation initiale des effets éventuels de ces changements stratégiques.

Une importante mise en garde s'impose : notre analyse est descriptive plutôt qu'économétrique. Même si nous avons mis les résultats dans le contexte des importants changements qui ont eu lieu sur les plans économique et stratégique au cours de la dernière décennie, nous n'avons pas cherché à démêler les facteurs particuliers qui sous-tendent les tendances observées. Surtout, nous n'avons pas tâché d'expliquer si les résultats sont attribuables principalement au resserrement des règles et règlements et aux réductions de niveaux de prestations ou plutôt à l'amélioration de la conjoncture économique au cours de cette période. Néanmoins, l'analyse devrait constituer un point de départ utile pour de tels travaux à l'avenir et les politiques élaborées dans ce domaine.

Sur un plan plus concret, comme les résultats sont descriptifs, ils fournissent un contexte intéressant pour l'examen des initiatives stratégiques adoptées récemment qui visent à réduire la dépendance aux prestations d'aide sociale au Canada. Deux des mesures les plus importantes prises au cours de la dernière décennie étaient i) l'adoption et l'élargissement subséquent de la Prestation fiscale nationale pour enfants, qui visait en partie à « sortir les enfants de l'aide sociale » et à venir en aide autrement aux familles pauvres qui travaillent avec enfants et ii) le Projet d'autosuffisance, qui visait à aider par divers moyens les mères seules à entrer dans la population active. D'ailleurs, le rapport final du Projet d'autosuffisance (Michalopoulos et coll. 2002) a montré qu'il y avait très peu de différences dans le comportement sur le marché du travail entre le groupe témoin et le groupe cible plusieurs années après le lancement du projet.

L'une et l'autre initiative visaient les familles avec enfants. Ce groupe est certainement une cible importante choisie à bon escient. Pourtant, ces types de famille sont également ceux dont les taux de participation au régime de bien-être ont le plus baissé durant les années 90, en raison non seulement de taux d'entrée plus faibles mais de taux de sortie considérablement plus élevés. Cette situation diffère de celles des personnes hors famille et des couples sans enfants, dont les taux de participation au régime d'AS ont moins baissé et dont les taux d'entrée ont été contrebalancés par des baisses et non des augmentations de leurs taux de sortie. Ces divers résultats se sont matérialisés dans un contexte où les différents types de famille devaient composer avec les mêmes conditions économiques et des changements stratégiques assez

similaires (p. ex., réduction des niveaux de prestations, resserrement des règles d'entrée dans le régime, etc.).

Notre analyse non seulement expose la dynamique des entrées et des sorties qui sous-tend la participation au régime d'AS au niveau national, elle facilite les comparaisons au niveau provincial pour permettre de déterminer, même de façon très informelle, quels programmes semblent avoir eu des effets plus ou moins marqués et ce qui pourrait convenir pour les différents types de famille sur lesquels porte notre étude.

Figure 1 : Taux de participation au régime (%), selon le type de famille

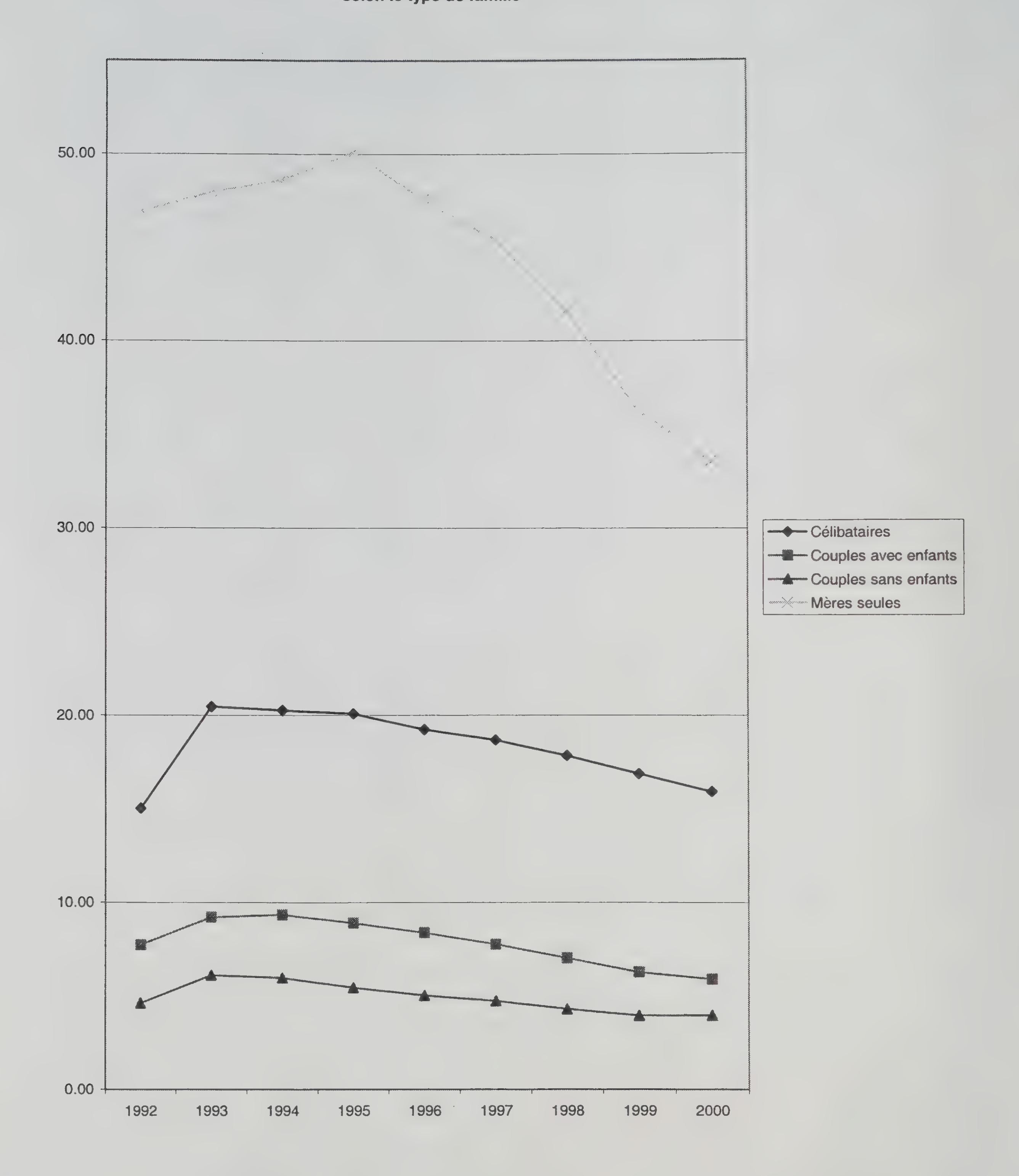
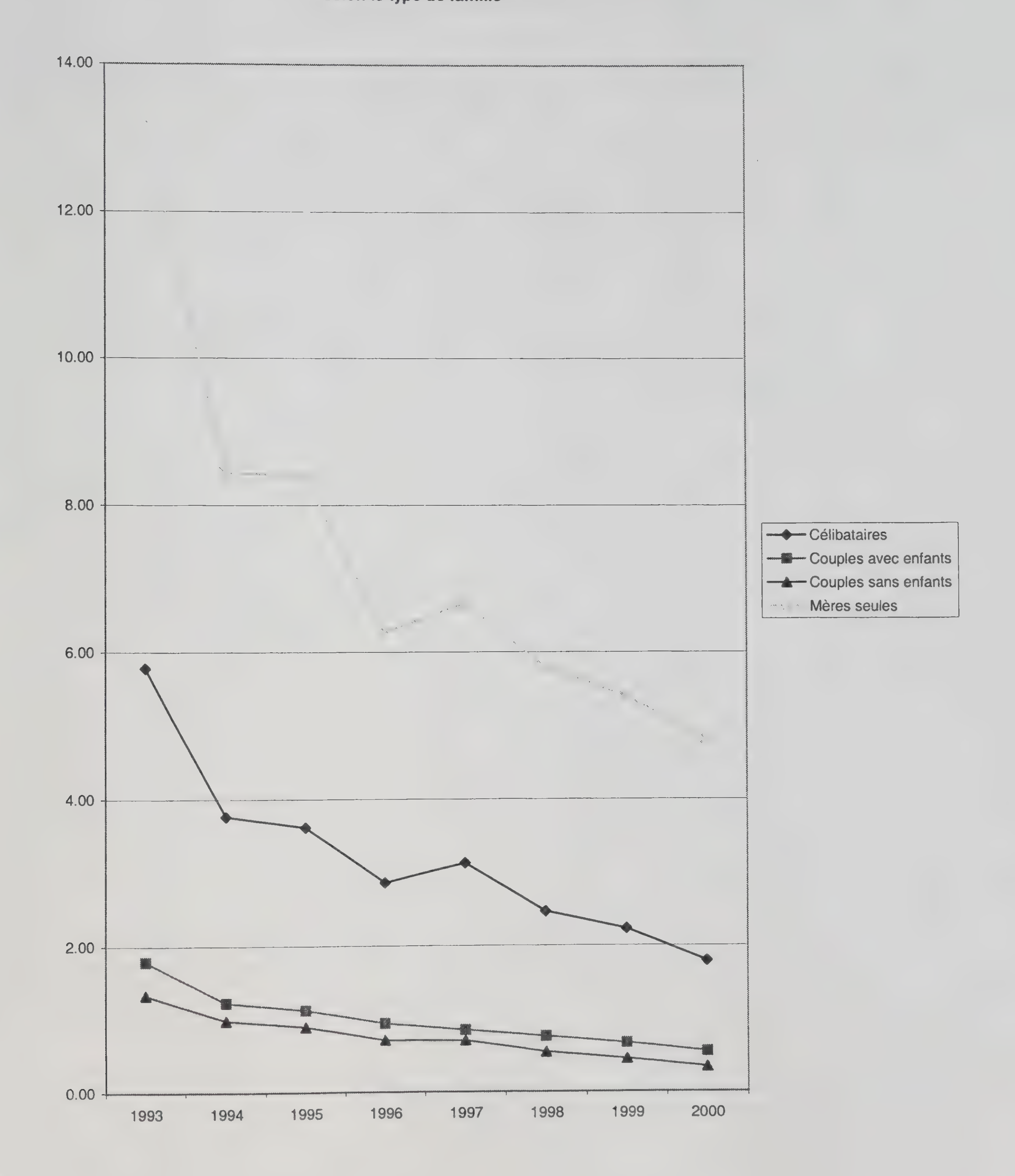


Figure 2 : Taux d'entrée dans le régime d'AS (%), selon le type de famille



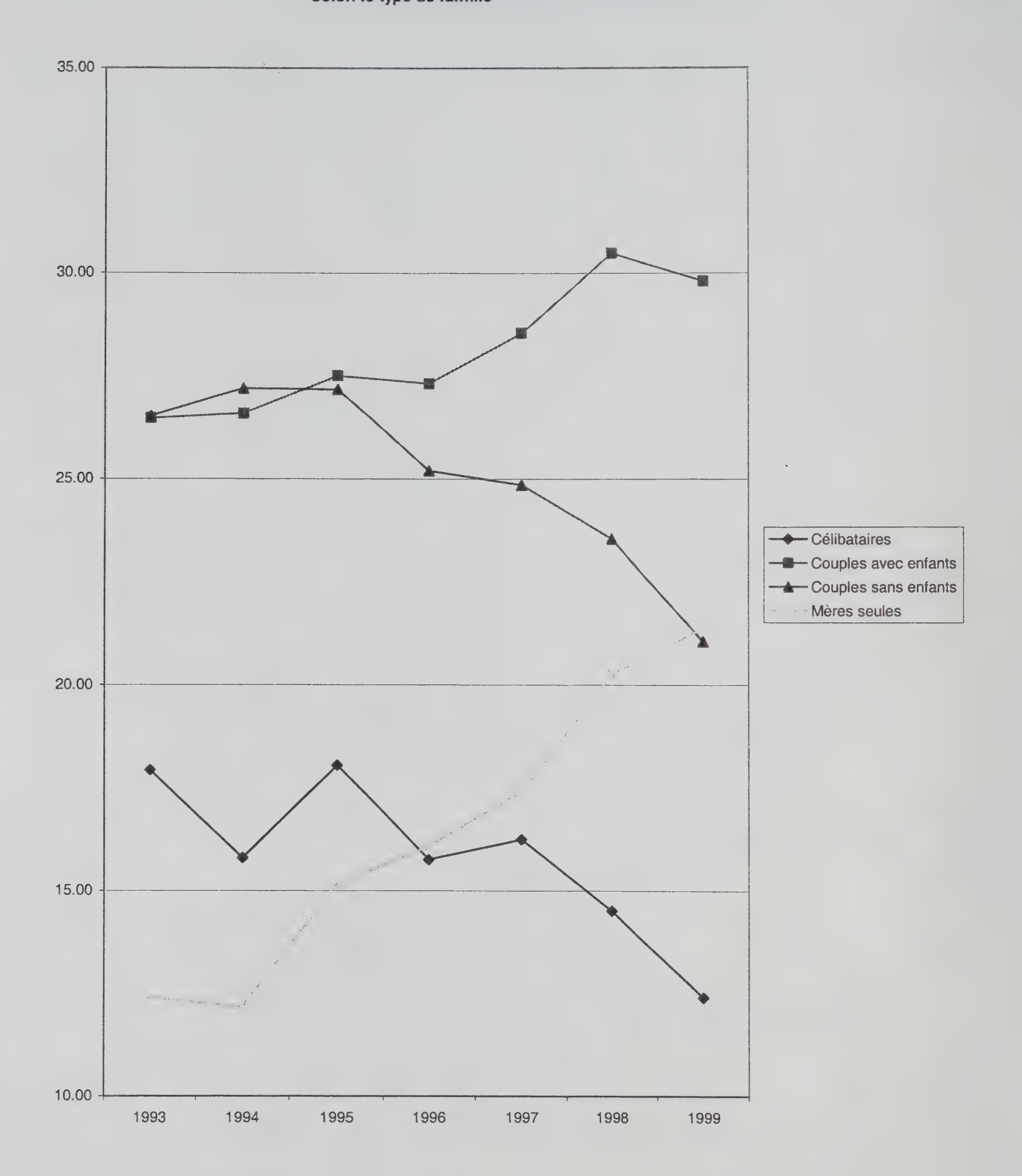

Figure 3 : Taux de sortie du régime d'AS (%), selon le type de famille
35.00
30.00
25.00
20.00
15.00
10.00
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
Célibataires
Couples avec enfants
Couples sans enfants
Mères seules

Figure 4 : Taux de participation au régime d'AS (%), selon la province, célibataires

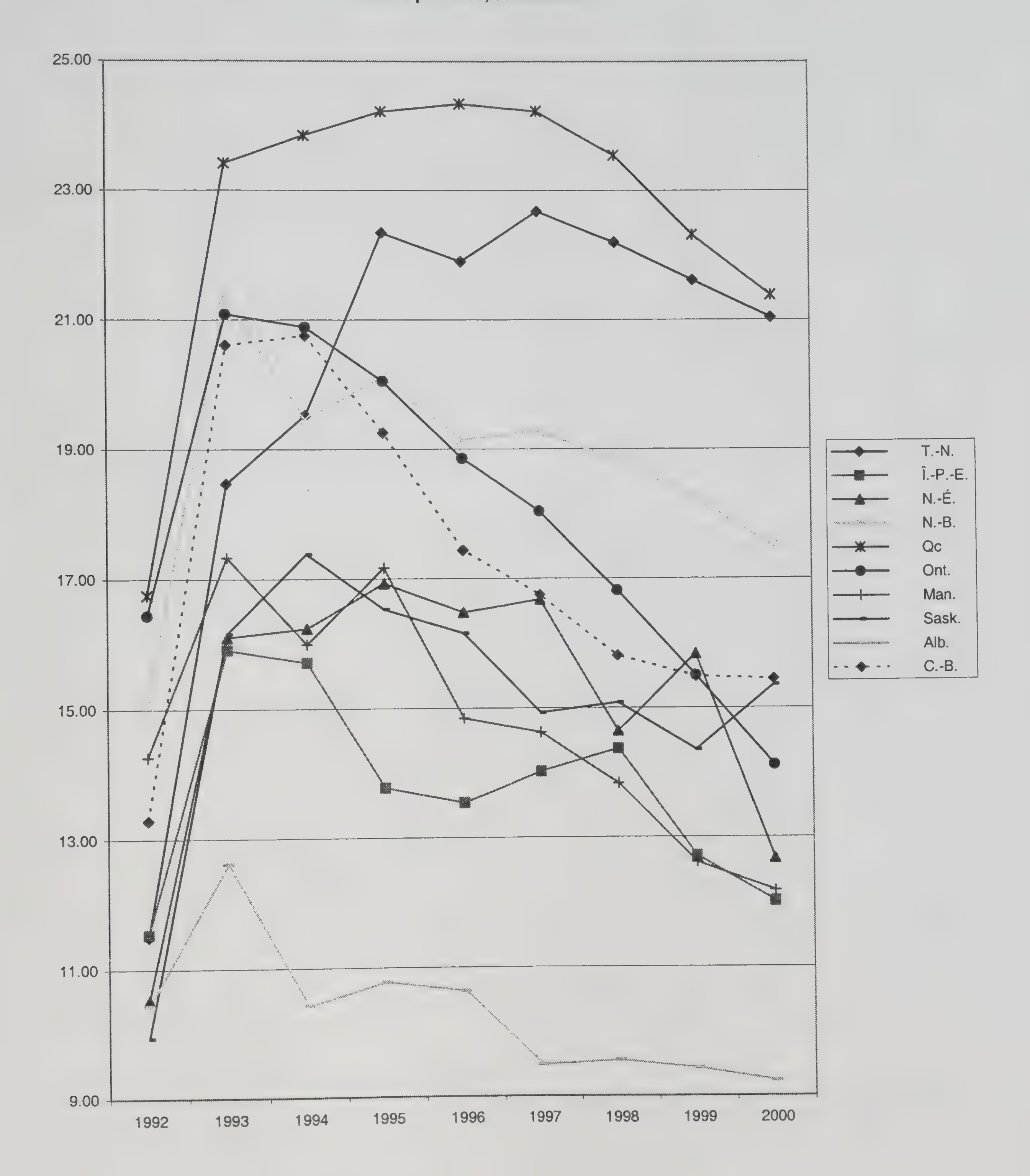


Figure 5 : Taux de participation au régime d'AS (%), selon la province, couples avec enfants

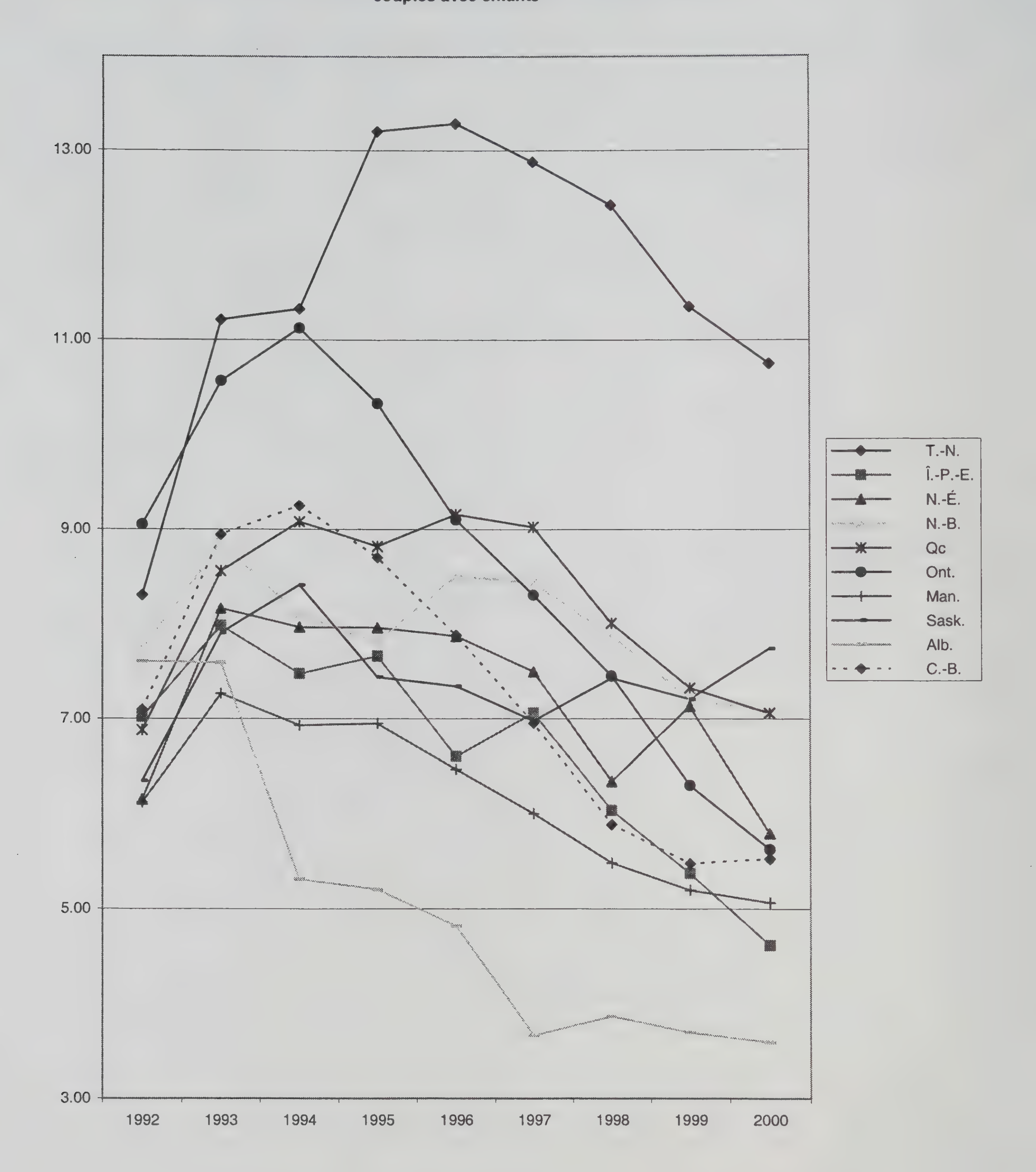
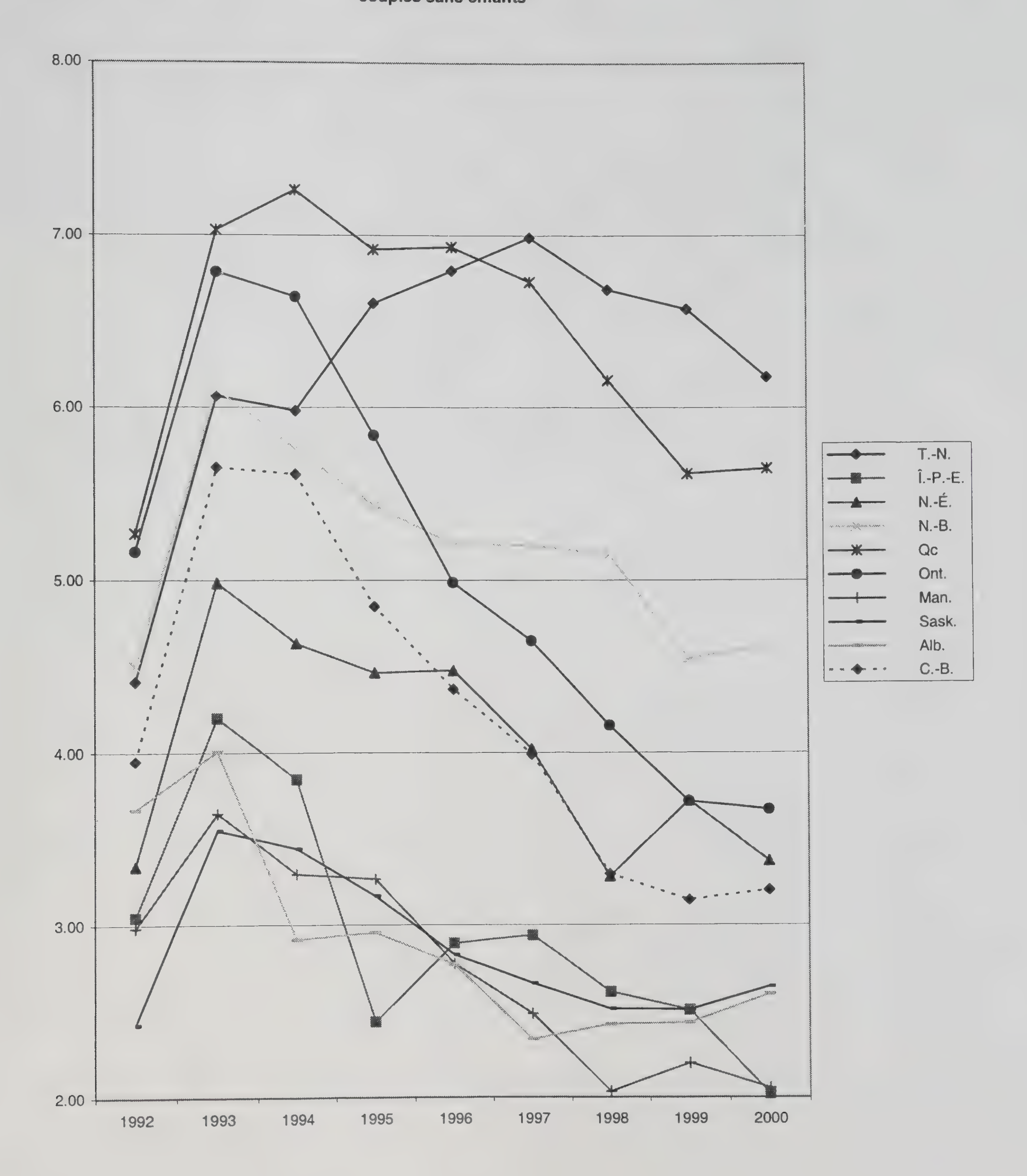


Figure 6 : Taux de participation au régime d'AS (%), selon la province, couples sans enfants



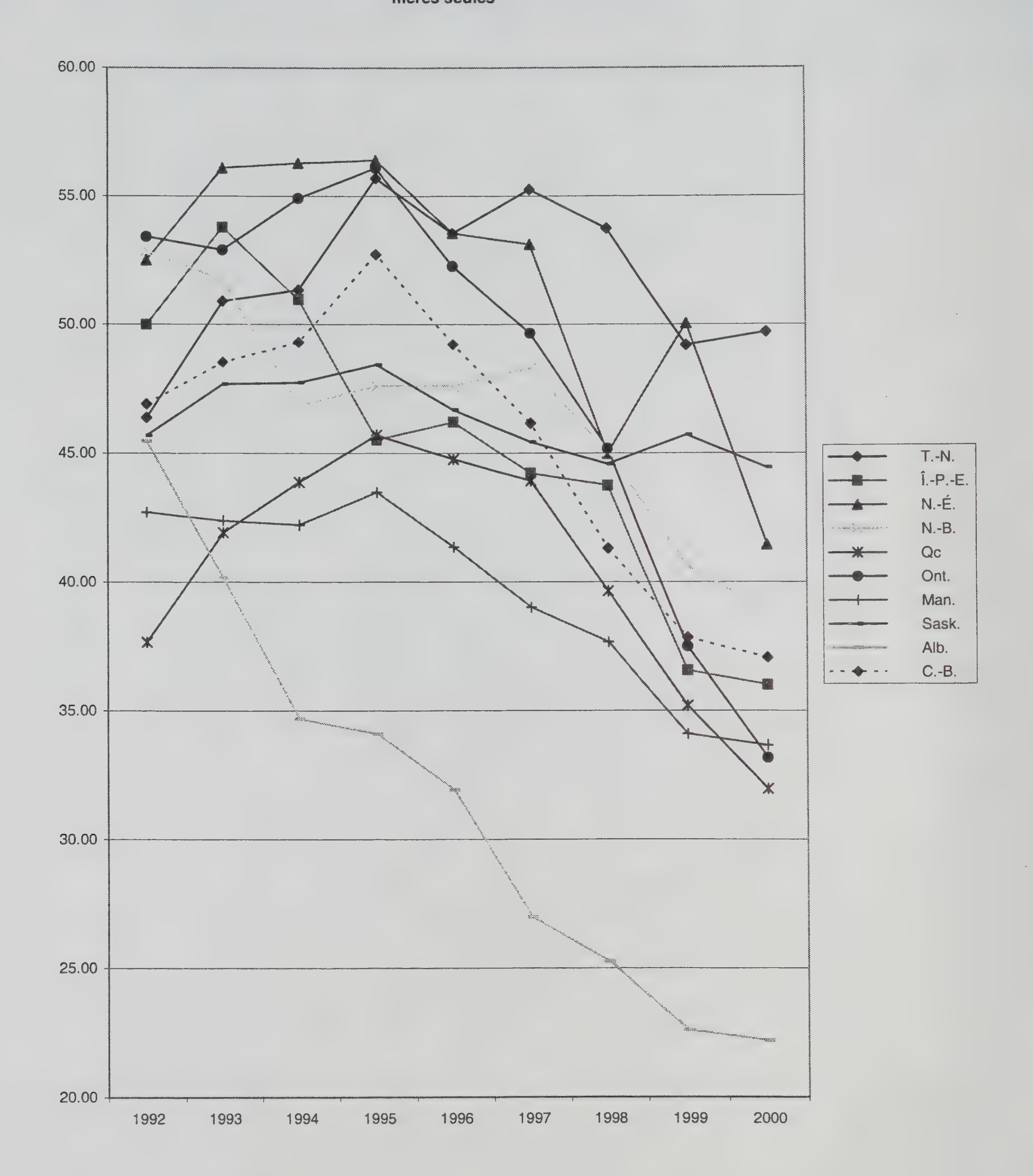


Figure 7 : Taux de participation au régime d'AS (%), selon la province, mères seules
60.00
55.00
50.00
45.00
40.00
35.00
30.00
25.00
20.00
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
T.-N.
Î.-P.-E.
N.-É.
N.-B.
Qc
Ont.
Man.
Sask.
Alb.
C.-B.

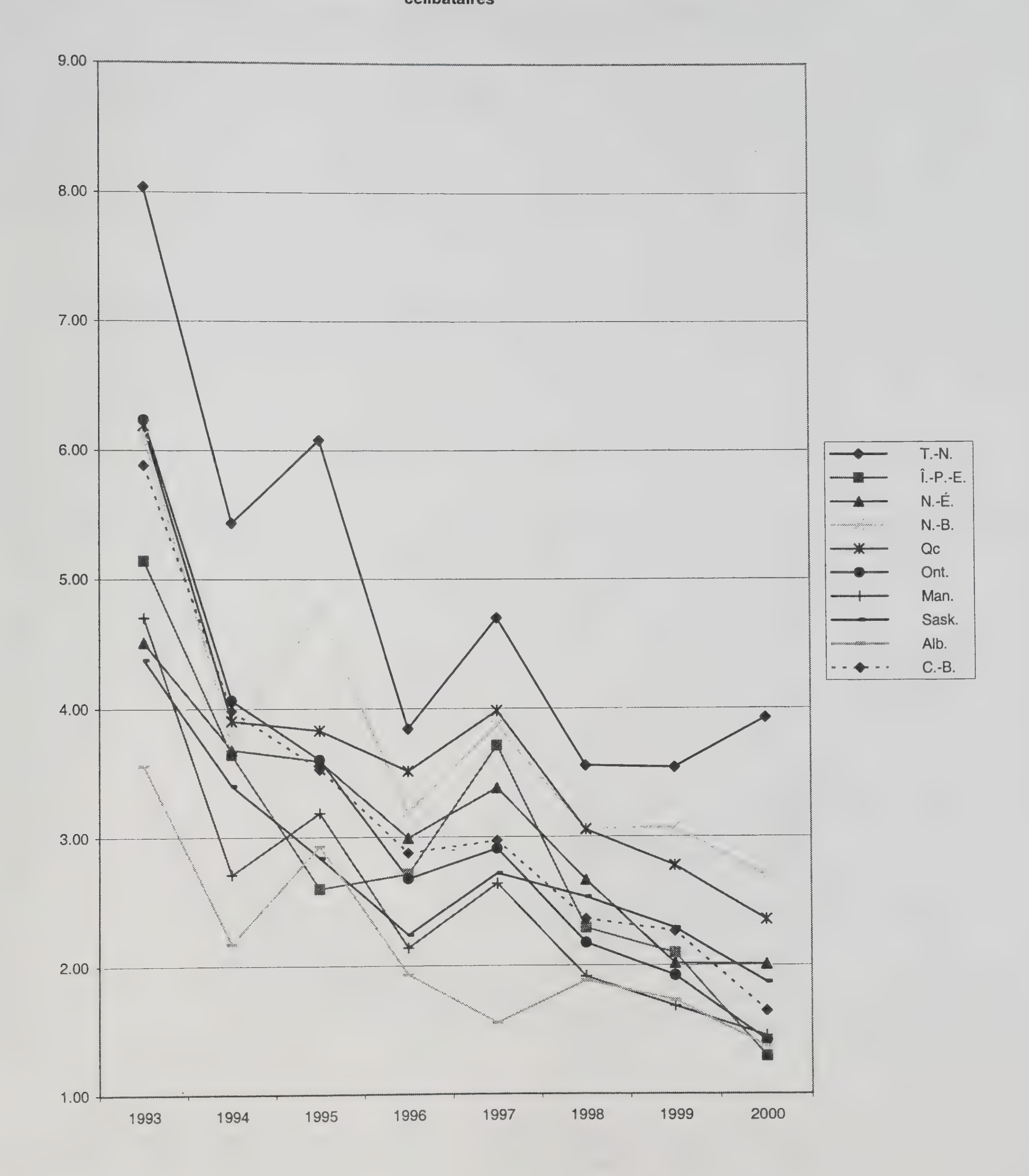

Figure 8 : Taux d'entrée dans le régime d'AS (%), selon la province, célibataires
9.00
8.00
7.00
6.00
5.00
4.00
3.00
2.00
1.00
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
T.-N.
Î.-P.-E.
N.-É.
N.-B.
Qc
Ont.
Man.
Sask.
Alb.
C.-B.

Figure 9 : Taux d'entrée dans le régime d'AS (%), selon la province, couples avec enfants

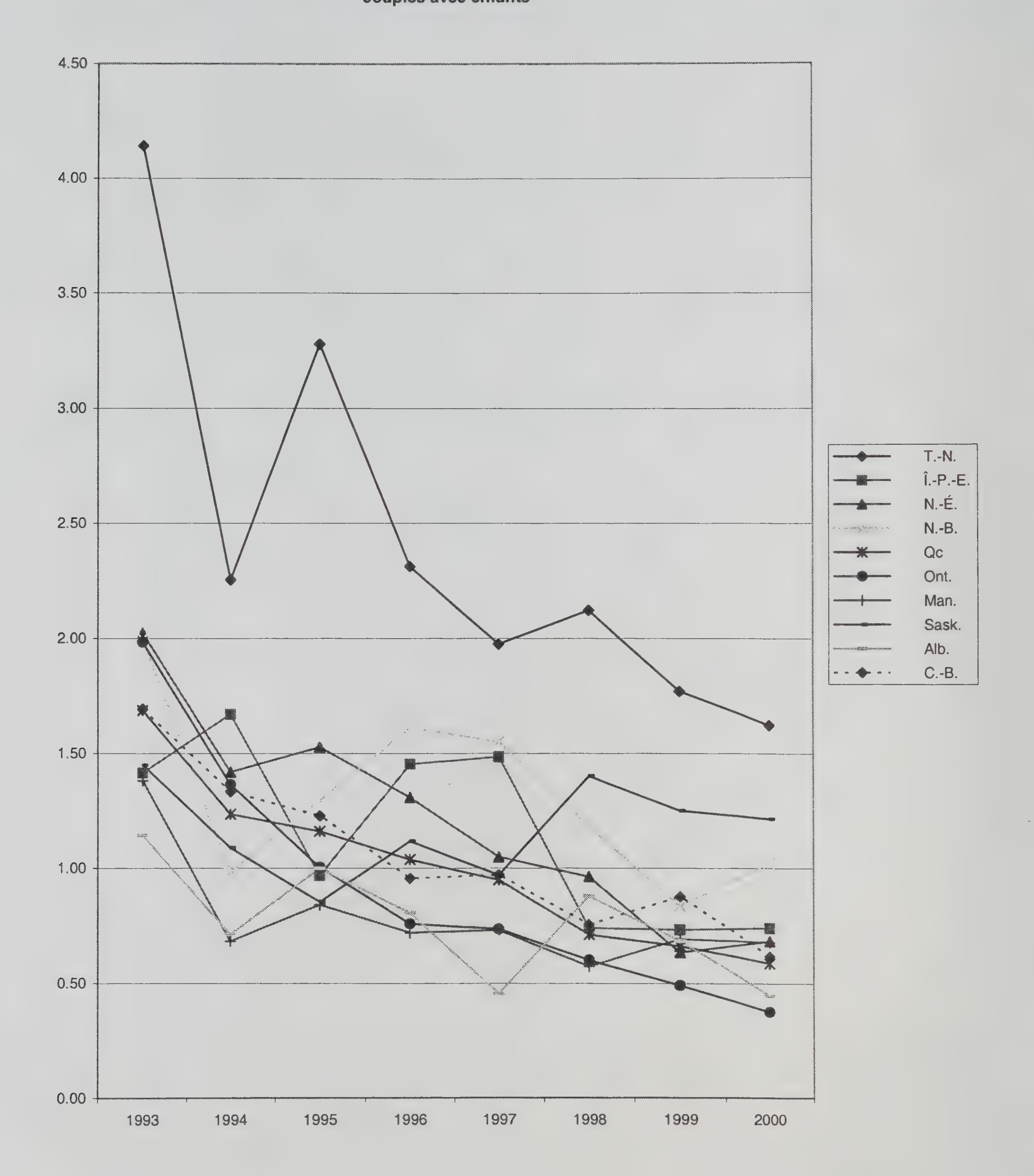


Figure 10 : Taux d'entrée dans le régime d'AS (%), selon la province, couples sans enfants

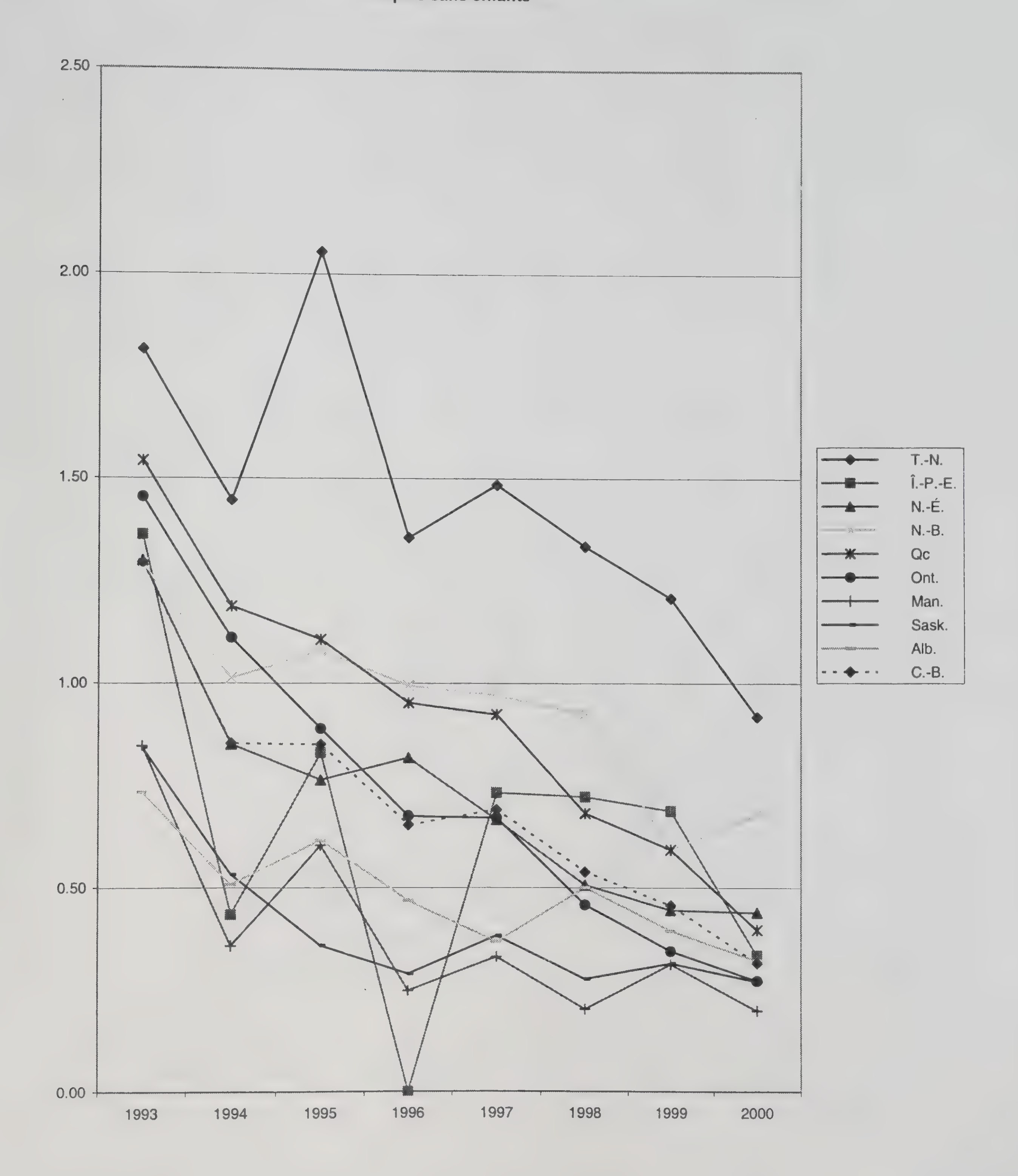


Figure 11 : Taux d'entrée dans le régime d'AS (%), selon la province, mères seules

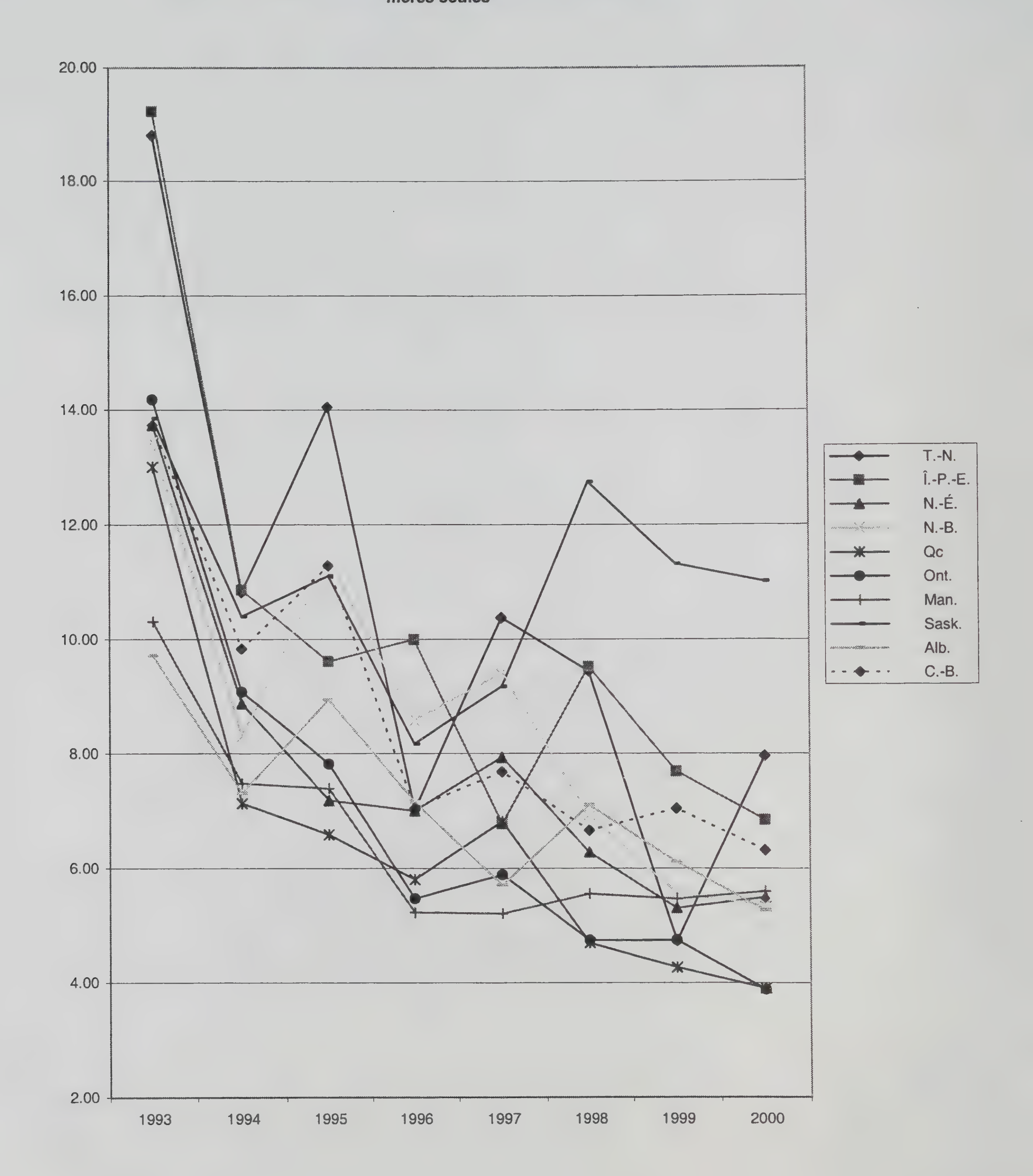


Figure 12 : Taux de sortie du régime d'AS (%), selon la province, célibataires

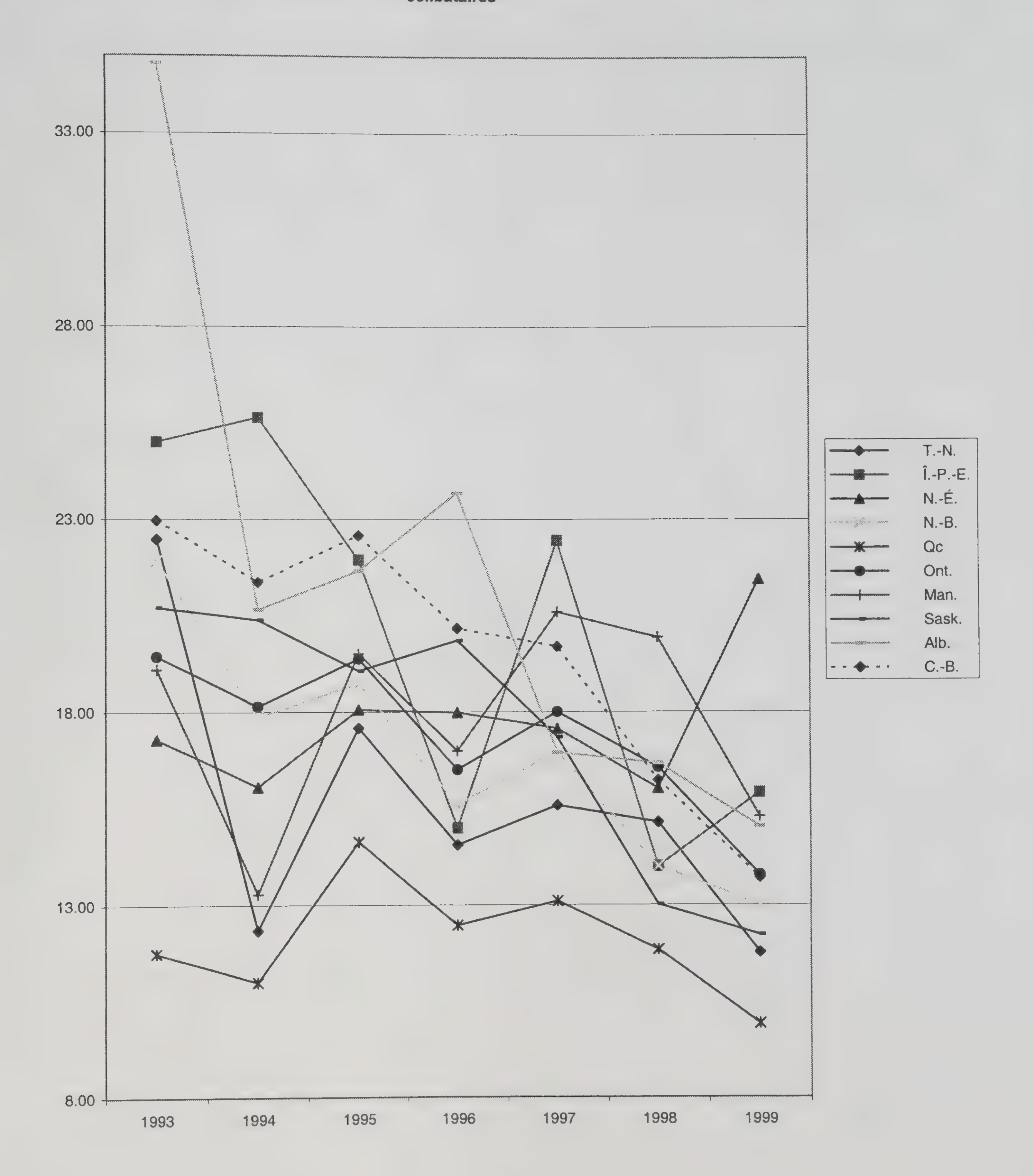


Figure 13 : Taux de sortie du régime d'AS (%), selon la province, couples avec enfants

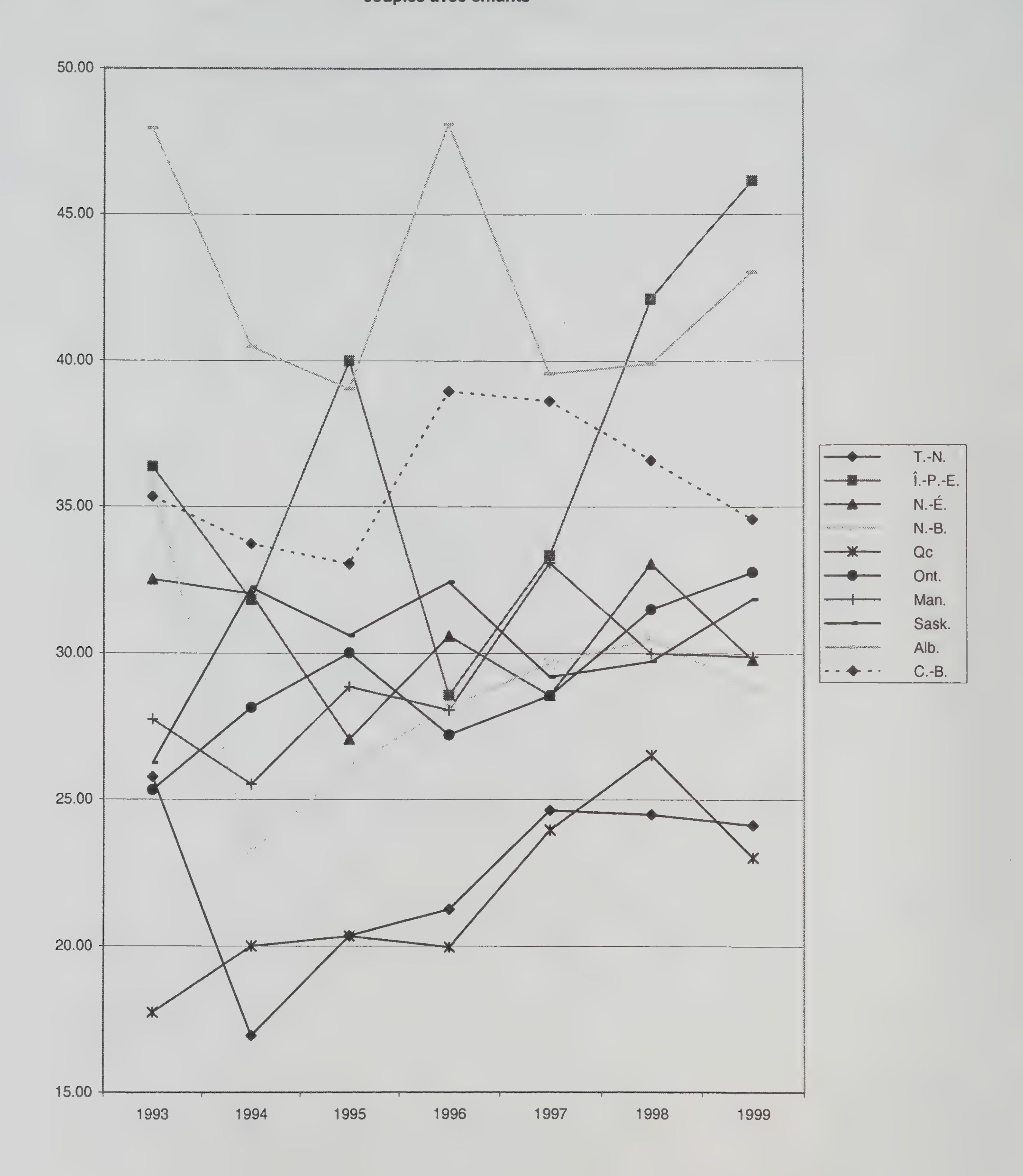


Figure 14 : Taux de sortie du régime d'AS (%), selon la province, couples sans enfants

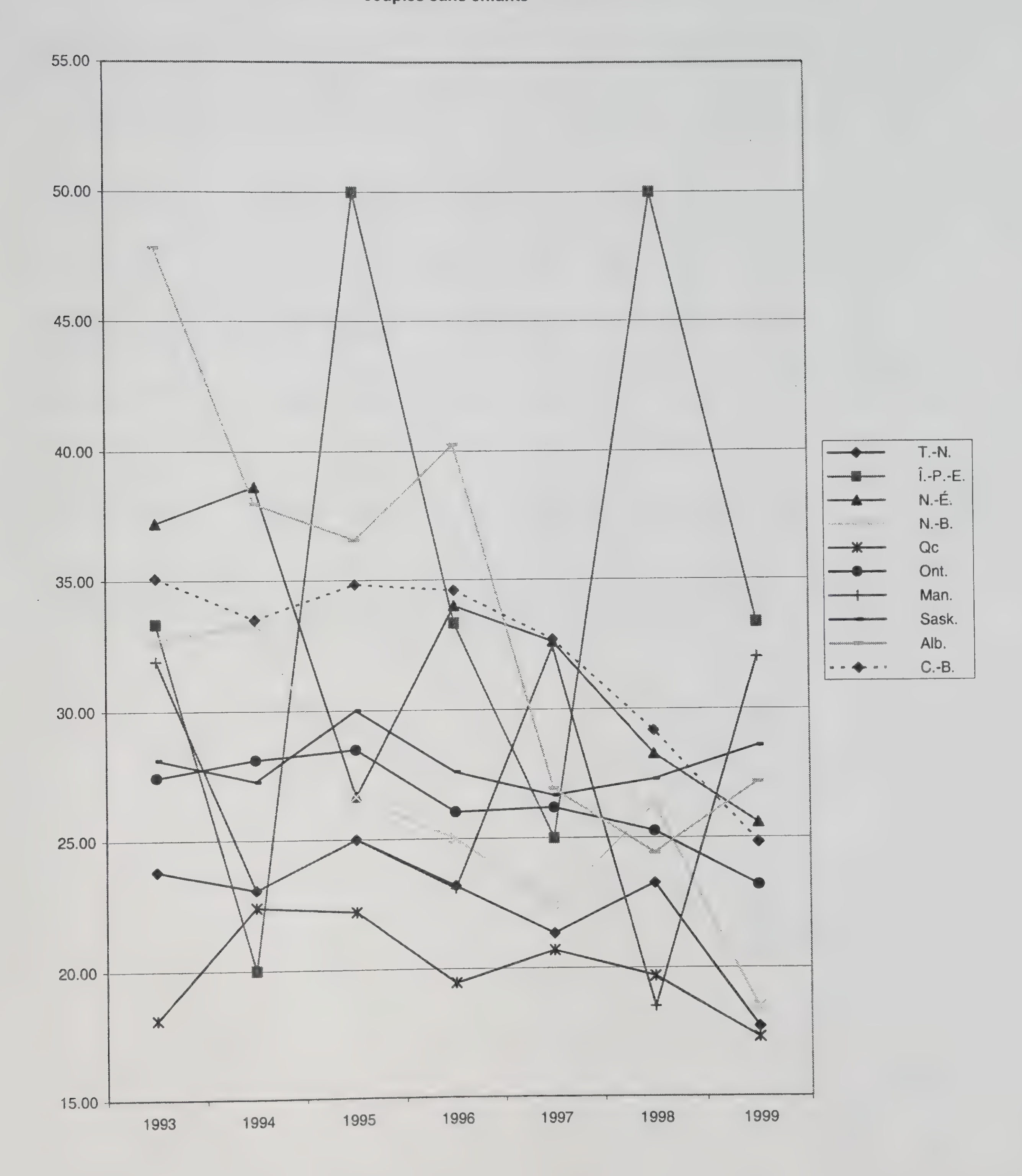


Figure 15 : Taux de sortie du régime d'AS (%), selon la province, mères seules

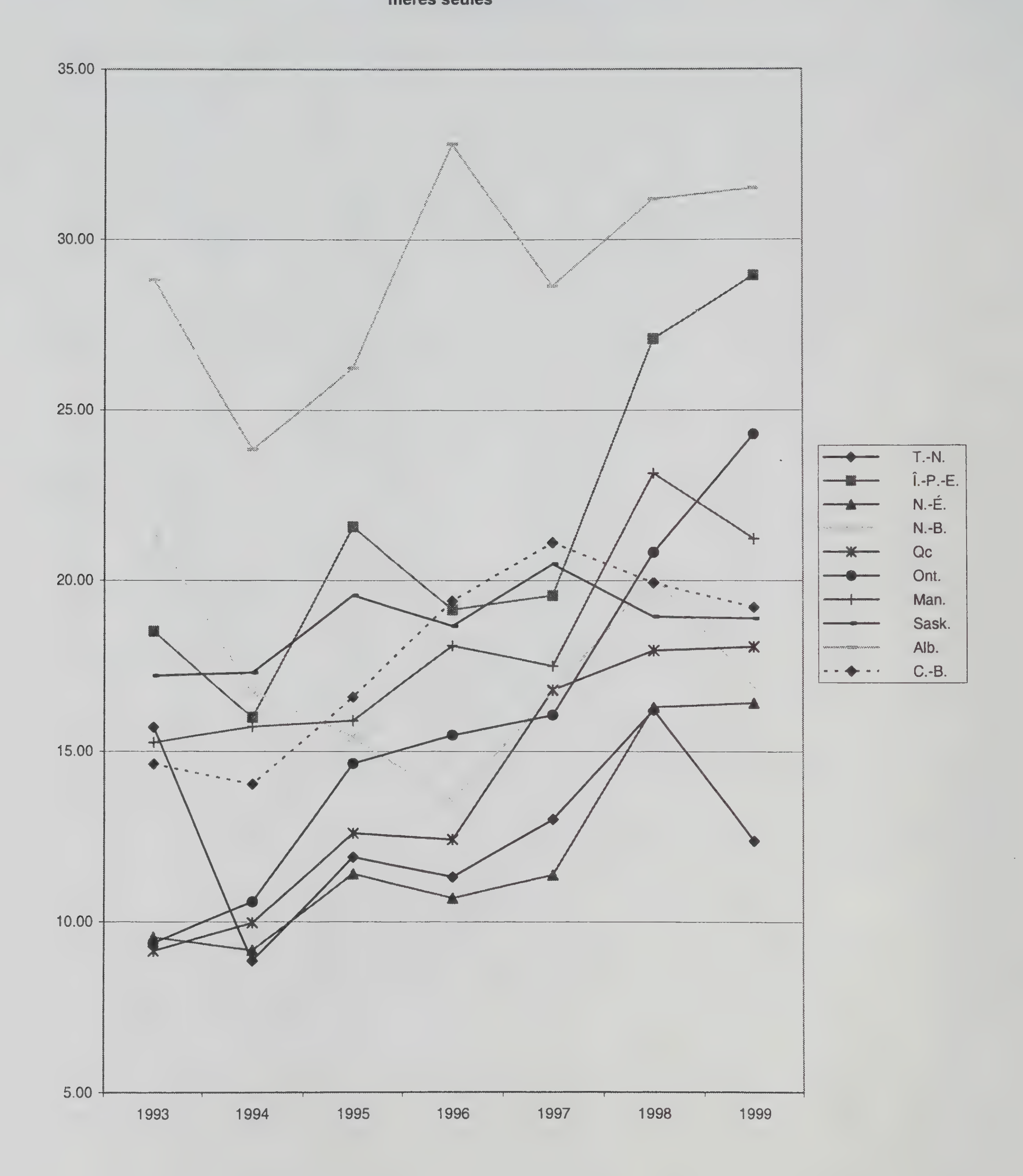


Tableau A1 : Observations exclues de l'échantillon, toutes les années

Restriction	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Banque DAL complète	3 355 675	3 444 185	3 477 365	3 516 100	3 541 345	3 573 525	3 596 685	3 648 720	3 703 995
Déclaration produite ou imp. durant 5 ans	499 190 (14,9)	435 535 (12,6)	340 445 (9,8)	249 030 (7,1)	144 480 (4,1)	280 110 (7,8)	411 220 (11,4)	566 775 (15,5)	725 300 (19,6)
Satisfait à la restriction concernant l'âge	1 540 (0,05)	1 650 (0,05)	1 765 (0,05)	2 245 (0,06)	3 530 (0,10)	3 175 (0,09)	2 715 (0,08)	2 050 (0,06)	875 (0,02)
Satisfait à la restriction concernant le contrôle de la famille	178 580 (5,3)	250 785 (7,3)	310 960 (8,9)	369 160 (10,5)	369 145 (10,4)	307 475 (8,6)	234 005 (6,5)	167 745 (4,6)	159 780 (4,3)
N'est pas une personne handicapée	352 820 (10,5)	391 025 (11,4)	428 530 (12,3)	464 295 (13,2)	509 275 (14,4)	461 055 (12,9)	426 415 (11,9)	385 885 (10,6)	333 010 (9,0)
N'est pas un étudiant	112 865 (3,4)	112 810 (3,3)	115 800 (3,3)	181 750 (5,2)	317 820 (9,0)	312 760 (8,8)	294 070 (8,2)	285 220 (7,8)	144 030 (3,9)
Échantillon final	2 210 680 (65,9)	2 252 380 (65,4)	2 279 865 (65,6)	2 249 620 (64,0)	2 197 095 (62,0)	2 208 950 (61,8)	2 228 260 (62,0)	2 241 045 (61,4)	2 341 000 (63,2)

Note : Les chiffres représentent le nombre d'observations exclues à chaque étape, le pourcentage de l'échantillon initial que représentent ces suppressions étant indiqué entre parenthèses. L'ordre dans lequel les restrictions sont présentées ici est arbitraire et les proportion des exclusions à chaque étape seraient différentes si l'ordre était différent. (de nombreuses observations sont exclues par plus d'un critère). Par conséquent, c'est le nombre d'observations qui reste après l'imposition de toutes les restrictions qui est le plus pertinent (c.-à-d. la dernière ligne du tableau).

Tableau A2 : Prestations d'AS (en $ de 2001)

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Terre-Neuve												
Célibataire employable	**4 877**	**4 851**	**4 775**	**5 011**	**4 949**	**4 940**	**4 836**	**2 752**	**1 200**	**1 206**	**1 204**	**1 679**
Personne handicapée	**9 825**	**9 727**	**9 431**	**9 638**	**9 507**	**9 490**	**9 291**	**9 141**	**9 068**	**9 022**	**8 938**	**8 807**
Parent seul, un enfant	**12 417**	**12 400**	**12 535**	**13 046**	**12 884**	**12 861**	**12 591**	**12 388**	**12 303**	**12 271**	**12 122**	**11 904**
Couple, deux enfants	**14 365**	**14 339**	**13 874**	**14 119**	**13 941**	**13 916**	**13 624**	**13 405**	**13 439**	**13 387**	**13 153**	**12 813**
Île-du-Prince Édouard												
Célibataire employable	**9 087**	**9 049**	**9 043**	**9 171**	**9 102**	**8 177**	**6 300**	**5 770**	**5 757**	**5 704**	**5 603**	**5 744**
Personne handicapée	**10 575**	**10 473**	**10 320**	**10 443**	**10 351**	**10 223**	**9 836**	**9 065**	**8 889**	**8 807**	**8 651**	**8 711**
Parent seul, un enfant	**12 527**	**12 631**	**12 528**	**12 722**	**12 643**	**12 402**	**11 811**	**11 266**	**10 800**	**10 375**	**9 778**	**9 844**
Couple, deux enfants	**18 658**	**18 665**	**18 768**	**18 993**	**18 843**	**18 481**	**17 735**	**16 360**	**16 409**	**15 715**	**14 715**	**15 005**
Nouvelle-Écosse												
Célibataire employable	**7 697**	**7 347**	**6 984**	**6 878**	**6 754**	**6 742**	**6 601**	**6 514**	**4 796**	**4 751**	**4 610**	**4 488**
Personne handicapée	**10 132**	**10 072**	**9 923**	**9 786**	**9 610**	**9 757**	**9 579**	**9 425**	**9 279**	**9 193**	**9 031**	**8 791**
Parent seul, un enfant	**12 315**	**12 230**	**12 081**	**12 079**	**11 861**	**12 029**	**11 806**	**11 616**	**11 436**	**11 140**	**10 700**	**10 304**
Couple, deux enfants	**15 666**	**14 976**	**14 470**	**14 483**	**14 268**	**14 243**	**13 944**	**14 962**	**15 153**	**14 696**	**13 486**	**13 195**
Nouveau-Brunswick												
Célibataire employable	**3 681**	**3 627**	**3 549**	**3 551**	**3 501**	**3 522**	**3 461**	**3 445**	**3 431**	**3 399**	**3 339**	**3 250**
Personne handicapée	**9 645**	**9 497**	**9 218**	**9 227**	**9 166**	**7 190**	**7 164**	**7 131**	**7 216**	**7 185**	**7 058**	**6 870**
Parent seul, un enfant	**9 980**	**9 827**	**9 606**	**9 674**	**9 701**	**10 100**	**10 594**	**10 530**	**10 657**	**10 648**	**10 460**	**10 180**
Couple, deux enfants	**10 797**	**10 617**	**10 515**	**10 855**	**10 882**	**11 278**	**11 860**	**11 782**	**12 091**	**12 159**	**11 944**	**11 622**
Québec												
Célibataire employable	**4 601**	**6 531**	**6 781**	**6 983**	**7 001**	**6 852**	**6 708**	**6 600**	**6 401**	**6 309**	**6 349**	**6 238**
Personne handicapée	**8 272**	**8 583**	**8 825**	**9 094**	**9 088**	**9 236**	**9 042**	**9 095**	**9 084**	**9 168**	**9 182**	**9 074**
Parent seul, un enfant	**11 179**	**11 915**	**10 901**	**12 376**	**12 886**	**13 165**	**12 888**	**12 681**	**12 012**	**11 613**	**11 110**	**10 558**
Couple, deux enfants	**14 599**	**14 290**	**14 706**	**15 203**	**15 650**	**15 444**	**15 120**	**14 876**	**14 116**	**13 617**	**12 840**	**12 298**
Ontario												
Célibataire employable	**8 228**	**8 987**	**9 220**	**9 537**	**9 502**	**9 508**	**8 829**	**7 242**	**7 173**	**7 107**	**6 981**	**6 795**
Personne handicapée	**11 880**	**12 677**	**12 954**	**13 167**	**13 087**	**13 094**	**12 819**	**12 613**	**12 418**	**12 303**	**12 085**	**11 764**
Parent seul, un enfant	**14 767**	**16 553**	**16 956**	**17 262**	**17 230**	**17 242**	**15 994**	**13 134**	**12 955**	**12 508**	**11 879**	**11 381**
Couple, deux enfants	**18 635**	**21 719**	**22 119**	**22 596**	**22 531**	**22 340**	**20 595**	**16 971**	**16 741**	**16 036**	**15 041**	**14 277**
Manitoba												
Célibataire employable	**7 879**	**7 984**	**7 886**	**8 045**	**7 912**	**7 365**	**7 220**	**6 677**	**5 796**	**5 743**	**5 641**	**5 491**
Personne handicapée	**8 567**	**8 458**	**8 316**	**10 224**	**9 205**	**9 133**	**8 940**	**8 797**	**8 661**	**8 581**	**8 502**	**8 328**
Parent seul, un enfant	**11 498**	**11 362**	**11 170**	**12 370**	**11 093**	**11 004**	**10 773**	**10 600**	**10 436**	**10 015**	**9 424**	**9 204**
Couple, deux enfants	**18 661**	**20 083**	**20 086**	**20 668**	**18 838**	**19 167**	**18 753**	**16 800**	**15 543**	**14 670**	**13 688**	**13 181**
Saskatchewan												
Célibataire employable	**6 362**	**6 220**	**6 033**	**6 262**	**6 589**	**6 578**	**6 440**	**6 336**	**5 709**	**5 674**	**5 839**	**5 797**
Personne handicapée	**10 367**	**10 042**	**9 653**	**9 565**	**9 472**	**9 456**	**9 257**	**9 372**	**8 379**	**8 380**	**8 601**	**8 473**
Parent seul, un enfant	**12 994**	**12 627**	**12 153**	**12 012**	**11 876**	**11 855**	**11 606**	**11 419**	**11 243**	**9 966**	**9 995**	**9 700**
Couple, deux enfants	**18 030**	**17 511**	**16 829**	**17 106**	**16 866**	**16 902**	**16 550**	**16 283**	**15 097**	**14 526**	**14 495**	**13 813**

Tableau A2 : Prestations d'AS (en $ de 2001) suite

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Alberta												
Célibataire employable	**6 287**	**5 999**	**6 523**	**6 571**	**6 191**	**5 399**	**5 286**	**5 201**	**5 151**	**5 176**	**5 084**	**4 949**
Personne handicapée	**7 775**	**7 419**	**7 811**	**7 759**	**7 530**	**7 501**	**7 365**	**7 247**	**7 165**	**7 172**	**7 228**	**7 572**
Parent seul, un enfant	**11 789**	**11 248**	**11 803**	**11 771**	**11 298**	**10 497**	**10 277**	**10 110**	**10 037**	**9 854**	**9 569**	**9 201**
Couple, deux enfants	**17 369**	**16 573**	**18 268**	**18 286**	**17 606**	**16 527**	**16 347**	**16 084**	**15 911**	**15 522**	**14 739**	**14 233**
Colombie-Britannique												
Célibataire employable	**7 090**	**7 249**	**7 133**	**7 349**	**7 371**	**7 554**	**7 420**	**6 744**	**6 640**	**6 579**	**6 462**	**6 342**
Personne handicapée	**9 783**	**10 122**	**9 888**	**10 317**	**10 384**	**10 626**	**10 439**	**10 271**	**10 112**	**10 019**	**9 841**	**9 659**
Parent seul, un enfant	**12 807**	**12 945**	**12 683**	**13 250**	**13 292**	**13 619**	**13 376**	**13 160**	**12 903**	**12 459**	**11 837**	**11 446**
Couple, deux enfants	**15 996**	**16 110**	**15 735**	**16 763**	**16 857**	**17 368**	**17 058**	**16 784**	**16 416**	**15 723**	**14 748**	**14 109**
Yukon												
Célibataire employable	**9 269**	**9 381**	**9 226**	**9 198**	**9 032**	**9 016**	**8 827**	**8 685**	**11 853**	**11 744**	**11 536**	**11 230**
Personne handicapée	**10 369**	**10 430**	**10 220**	**10 176**	**9 993**	**9 975**	**10 504**	**10 335**	**13 478**	**13 353**	**13 117**	**12 769**
Parent seul, un enfant	**15 321**	**15 418**	**15 284**	**15 275**	**15 000**	**14 974**	**14 659**	**14 423**	**17 832**	**17 342**	**16 622**	**15 989**
Couple, deux enfants	**22 999**	**22 849**	**22 845**	**23 026**	**22 611**	**22 572**	**22 097**	**21 742**	**25 683**	**24 904**	**23 741**	**22 732**
Territoires du Nord-Ouest												
Célibataire employable					**12 932**	**12 909**	**12 638**	**12 352**	**7 798**	**8 005**	**8 958**	**8 720**
Personne handicapée					**14 648**	**14 622**	**14 315**	**14 332**	**10 332**	**10 301**	**11 213**	**10 915**
Parent seul, un enfant					**21 924**	**21 885**	**21 425**	**20 981**	**18 363**	**18 164**	**19 099**	**18 401**
Couple, deux enfants					**25 946**	**25 942**	**25 396**	**24 856**	**24 618**	**24 640**	**25 056**	**24 012**
Nunavut												
Célibataire employable											**10 738**	**10 453**
Personne handicapée											**12 952**	**12 607**
Parent seul, un enfant											**27 099**	**26 189**
Couple, deux enfants											**32 048**	**30 818**

Tableau A3 : Taux de recours à l'assistance sociale

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Célibataires									
Canada	15,03	20,47	20,26	20,09	19,25	18,69	17,84	16,88	15,92
T.-N.	11,50	18,47	19,53	22,34	21,90	22,67	22,20	21,61	21,04
Î.-P.-É.	11,54	15,91	15,71	13,77	13,54	14,02	14,37	12,71	12,01
N.-É.	10,52	16,10	16,24	16,93	16,48	16,68	14,64	15,83	12,67
N.-B.	15,08	21,35	19,46	20,11	19,14	19,28	18,83	18,25	17,49
QC	16,76	23,42	23,85	24,22	24,34	24,23	23,55	22,32	21,38
ONT.	16,44	21,09	20,89	20,06	18,85	18,03	16,82	15,50	14,11
MAN.	14,26	17,33	16,00	17,17	14,84	14,62	13,83	12,61	12,17
SASK.	9,93	16,16	17,38	16,53	16,16	14,92	15,08	14,35	15,35
ALB.	10,43	12,62	10,42	10,78	10,64	9,48	9,55	9,43	9,23
C.-B.	13,28	20,61	20,76	19,25	17,43	16,75	15,81	15,49	15,44
Couples avec enfants									
Canada	7,76	9,22	9,35	8,91	8,39	7,78	7,04	6,29	5,92
T.-N.	8,31	11,21	11,33	13,21	13,29	12,88	12,42	11,35	10,75
Î.-P.-É.	7,02	7,99	7,48	7,66	6,61	7,06	6,04	5,37	4,62
N.-É.	6,15	8,17	7,97	7,96	7,88	7,50	6,34	7,13	5,80
N.-B.	7,74	8,86	8,10	7,80	8,51	8,44	7,88	7,21	7,08
QC	6,88	8,56	9,08	8,82	9,16	9,03	8,01	7,33	7,06
ONT.	9,05	10,57	11,13	10,33	9,10	8,31	7,45	6,30	5,63
MAN.	6,12	7,27	6,93	6,95	6,47	6,00	5,48	5,20	5,07
SASK.	6,35	7,91	8,41	7,44	7,35	6,98	7,43	7,21	7,75
ALB.	7,61	7,59	5,31	5,21	4,82	3,66	3,86	3,70	3,59
C.-B.	7,10	8,95	9,25	8,71	7,88	6,96	5,89	5,48	5,53
Couples sans enfants									
Canada	4,64	6,14	6,00	5,47	5,05	4,76	4,33	3,98	3,99
T.-N.	4,41	6,07	5,98	6,61	6,80	6,99	6,69	6,58	6,18
Î.-P.-É.	3,05	4,20	3,85	2,44	2,89	2,94	2,61	2,51	2,02
N.-É.	3,34	4,98	4,63	4,46	4,48	4,02	3,28	3,72	3,38
N.-B.	4,50	6,10	5,76	5,43	5,21	5,20	5,15	4,54	4,62
QC	5,27	7,03	7,26	6,92	6,93	6,73	6,16	5,62	5,65
ONT.	5,16	6,79	6,65	5,84	4,99	4,65	4,16	3,72	3,67
MAN.	2,98	3,65	3,30	3,27	2,77	2,49	2,03	2,20	2,05
SASK.	2,43	3,55	3,45	3,17	2,83	2,66	2,51	2,51	2,64
ALB.	3,67	4,01	2,92	2,96	2,77	2,34	2,42	2,43	2,60
C.-B.	3,95	5,65	5,62	4,85	4,37	3,99	3,30	3,15	3,20
Mères seules									
Canada	46,92	47,96	48,63	50,11	47,55	45,41	41,61	36,32	33,58
T.-N.	46,37	50,91	51,35	55,68	53,55	55,25	53,74	49,20	49,71
Î.-P.-É.	50,00	53,79	50,98	45,52	46,21	44,22	43,75	36,55	36,00
N.-É.	52,52	56,09	56,27	56,38	53,56	53,12	44,99	50,05	41,46
N.-B.	52,88	51,74	46,82	47,61	47,60	48,31	45,06	40,67	38,84
QC	37,66	41,92	43,87	45,70	44,77	43,93	39,65	35,19	31,97
ONT.	53,42	52,91	54,91	56,08	52,27	49,66	45,18	37,49	33,18
MAN.	42,71	42,39	42,22	43,49	41,36	39,01	37,65	34,09	33,66
SASK.	45,69	47,68	47,73	48,43	46,67	45,43	44,58	45,71	44,44
ALB.	45,47	40,17	34,68	34,10	31,93	26,98	25,26	22,61	22,20
C.-B.	46,90	48,53	49,31	52,73	49,22	46,16	41,32	37,83	37,06

Tableau A4 : Taux d'entrée

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Célibataires								
Canada	5,79	3,76	3,61	2,86	3,12	2,46	2,23	1,79
T.-N.	8,04	5,44	6,08	3,84	4,70	3,55	3,54	3,93
Î.-P.-É.	5,14	3,64	2,60	2,71	3,71	2,29	2,10	1,29
N.-É.	4,51	3,68	3,59	2,99	3,38	2,66	2,02	2,01
N.-B.	6,11	3,77	4,75	3,20	3,87	3,06	3,07	2,69
QC	6,19	3,90	3,83	3,52	3,98	3,06	2,77	2,35
ONT.	6,24	4,06	3,60	2,68	2,91	2,18	1,92	1,42
MAN.	4,70	2,71	3,19	2,14	2,64	1,91	1,69	1,45
SASK.	4,38	3,40	2,84	2,24	2,72	2,53	2,29	1,87
ALB.	3,56	2,17	2,93	1,93	1,56	1,88	1,73	1,37
C.-B.	5,88	3,98	3,53	2,88	2,97	2,36	2,27	1,65
Couples avec enfants								
Canada	1,79	1,23	1,13	0,94	0,85	0,76	0,67	0,55
T.-N.	4,14	2,25	3,28	2,31	1,98	2,12	1,77	1,62
Î.-P.-É.	1,42	1,67	0,97	1,45	1,49	0,74	0,73	0,74
N.-É.	2,02	1,42	1,53	1,31	1,05	0,96	0,64	0,68
N.-B.	2,00	0,98	1,29	1,61	1,55	1,18	0,84	1,02
QC	1,69	1,23	1,16	1,04	0,95	0,71	0,66	0,59
ONT.	1,98	1,36	1,00	0,76	0,74	0,60	0,49	0,38
MAN.	1,38	0,68	0,84	0,72	0,73	0,57	0,69	0,68
SASK.	1,45	1,09	0,85	1,12	0,97	1,40	1,25	1,21
ALB.	1,14	0,71	1,00	0,81	0,46	0,88	0,69	0,45
C.-B.	1,69	1,33	1,23	0,96	0,97	0,76	0,88	0,62
Couples sans enfants								
Canada	1,34	0,99	0,90	0,71	0,70	0,55	0,45	0,34
T.-N.	1,82	1,45	2,05	1,36	1,48	1,33	1,21	0,92
Î.-P.-É.	1,36	0,43	0,83	0,00	0,73	0,72	0,69	0,33
N.-É.	1,30	0,85	0,76	0,82	0,67	0,51	0,45	0,44
N.-B.	1,29	1,01	1,08	0,99	0,97	0,92	0,59	0,68
QC	1,54	1,19	1,11	0,95	0,92	0,68	0,59	0,40
ONT.	1,45	1,11	0,89	0,68	0,67	0,46	0,34	0,27
MAN.	0,85	0,36	0,60	0,25	0,33	0,20	0,31	0,20
SASK.	0,84	0,53	0,36	0,29	0,38	0,28	0,31	0,27
ALB.	0,73	0,51	0,62	0,47	0,37	0,50	0,39	0,32
C.-B.	1,30	0,85	0,85	0,65	0,69	0,54	0,46	0,32
Mères seules								
Canada	13,25	8,45	8,39	6,26	6,66	5,80	5,40	4,83
T.-N.	18,81	10,82	14,05	7,02	10,38	9,44	4,74	7,96
Î.-P.-É.	19,23	10,87	9,62	10,00	6,78	9,52	7,69	6,85
N.-É.	13,74	8,88	7,19	7,00	7,94	6,28	5,31	5,50
N.-B.	13,44	8,31	11,40	8,58	9,41	6,92	5,57	5,36
QC	13,00	7,14	6,59	5,81	6,82	4,69	4,27	3,90
ONT.	14,18	9,08	7,82	5,47	5,89	4,74	4,75	3,88
MAN.	10,32	7,48	7,39	5,23	5,21	5,56	5,47	5,60
SASK.	13,85	10,41	11,11	8,17	9,17	12,74	11,32	11,02
ALB.	9,72	7,31	8,94	7,16	5,71	7,11	6,12	5,27
C.-B.	13,74	9,84	11,29	7,05	7,68	6,66	7,04	6,32

Tableau A5 : Taux de sortie

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Célibataires							
Canada	17,93	15,80	18,04	15,75	16,24	14,52	12,41
T.-N.	22,49	12,33	17,58	14,56	15,58	15,14	11,76
Î.-P.-É.	25,00	25,64	21,95	15,00	22,45	14,00	15,91
N.-É.	17,29	16,06	18,06	17,98	17,57	16,02	21,45
N.-B.	21,94	17,86	18,73	15,60	16,98	14,00	13,01
QC	11,75	10,99	14,64	12,47	13,10	11,83	9,91
ONT.	19,44	18,14	19,38	16,50	18,00	16,57	13,78
MAN.	19,11	13,28	19,51	16,99	20,60	19,94	15,29
SASK.	20,72	20,39	19,06	19,86	17,35	13,02	12,22
ALB.	34,81	20,66	21,67	23,67	16,95	16,67	15,04
C.-B.	22,98	21,37	22,58	20,17	19,71	16,23	13,71
Couples avec enfants							
Canada	26,48	26,60	27,51	27,32	28,55	30,49	29,81
T.-N.	25,77	16,93	20,36	21,27	24,64	24,49	24,14
Î.-P.-É.	36,36	31,82	40,00	28,57	33,33	42,11	46,15
N.-É.	32,52	32,03	27,07	30,60	28,57	33,06	29,79
N.-B.	35,76	23,26	26,09	28,17	29,66	30,50	28,81
QC	17,73	20,00	20,35	19,97	23,97	26,52	23,03
ONT.	25,32	28,14	30,02	27,21	28,56	31,50	32,77
MAN.	27,74	25,52	28,86	28,06	33,09	30,00	29,90
SASK.	26,24	32,24	30,61	32,43	29,20	29,73	31,85
ALB.	47,94	40,48	39,04	48,10	39,56	39,90	43,02
C.-B.	35,34	33,72	33,05	38,96	38,63	36,59	34,58
Couples sans enfants							
Canada	26,54	27,21	27,18	25,20	24,86	23,54	21,06
T.-N.	23,81	23,08	25,00	23,19	21,33	23,26	17,72
Î.-P.-É.	33,33	20,00	50,00	33,33	25,00	50,00	33,33
N.-É.	37,21	38,64	26,67	34,00	32,61	28,26	25,58
N.-B.	32,69	33,33	26,67	25,00	22,39	26,32	18,46
QC	18,11	22,41	22,21	19,45	20,68	19,68	17,30
ONT.	27,44	28,11	28,48	26,04	26,19	25,27	23,18
MAN.	31,91	23,08	25,00	23,08	32,43	18,52	32,00
SASK.	28,13	27,27	30,00	27,59	26,67	27,27	28,57
ALB.	47,83	37,97	36,56	40,23	26,92	24,42	27,16
C.-B.	35,09	33,51	34,84	34,60	32,69	29,17	24,83
Mères seules							
Canada	12,41	12,17	15,16	16,08	17,40	20,26	21,37
T.-N.	15,71	8,87	11,89	11,31	13,00	16,22	12,38
Î.-P.-É.	18,52	16,00	21,57	19,15	19,57	27,08	28,95
N.-É.	9,56	9,17	11,40	10,70	11,38	16,30	16,43
N.-B.	21,38	16,78	15,41	13,54	16,72	20,13	16,92
QC	9,15	9,98	12,59	12,41	16,80	17,95	18,07
ONT.	9,39	10,59	14,64	15,47	16,07	20,82	24,29
MAN.	15,26	15,72	15,90	18,10	17,50	23,15	21,22
SASK.	17,22	17,31	19,57	18,67	20,48	18,94	18,90
ALB.	28,80	23,84	26,24	32,82	28,63	31,20	31,52
C.-B.	14,62	14,03	16,60	19,41	21,10	19,93	19,22

Bibliographie

Arneau, P., P. Fortin et P.-Y. Crémieux. 1998. «The Determinants of Social Assistance Rates : Evidence from a Panel of Canadian Provinces, 1987-96.» Document de recherche, Département des sciences économiques, Université du Québec à Montréal.

Atkinson, A.B., F. Bourguignon et C. Morrison. 1992. *Empirical Studies of Earnings Mobility.* Switzerland : Harwood Academic Publishers.

Barrett, G. 2000. «The Effects of Educational Attainment on Welfare Dependence : Evidence from Canada.» *Journal of Public Economics.* 77, 2 : 209–232.

Barrett, G. et M. Cragg. 1998. «An Untold Story : The Characteristics of Welfare Use in British Columbia.» *Revue canadienne d'économique*. 31, 1 : 165–188.

Beach, C.M. et Ross Finnie. 2004. «A Longitudinal Analysis of Earnings Change in Canada.» *Revue canadienne d'économique*. 37, 1 : 219–240.

Blank, Roberta. 2002. «Evaluating Welfare Reform in the United States.» *Journal of Economic Literature.* 40, 4 : 1105-1166.

Boessenkool, K. 1997. *Back to Work: Learning from the Alberta Welfare Reform.* Toronto, Ont. : Institut C.D. Howe.

Charette, M. et R. Meng. 1994. «The Determinants of Welfare Participation of Female Heads of Households in Canada.» *Revue canadienne d'économique*. 27, 2 : 290–306.

Christophides, L., T. Stengos et R. Swindinsky. 1998. «Welfare Participation and Labour Market Behaviour in Canada.» *Revue canadienne d'économique*. 30, 3 : 595-621.

Courchene, T. 1994. *Social Canada in the Millennium.* Toronto, Ont. : Institut C.D. Howe.

Duclos, Y., B. Fortin, G. Lacroix et H. Roberge. 1999. «The Dynamics of Welfare Participation in Quebec.» Dans *Women at Work.* R. Chaykowski et L. Powell (réds.). John Deutsch Institute, Queen's University.

Finnie, Ross et David Gray. 2002. «The Dynamics of the Earnings Distribution in Canada : An Econometric Analysis.» *Labour Economics*. 9, 6 : 763–800.

Finnie, Ross et Arthur Sweetman. 2003. «Poverty Dynamics: New Empirical Evidence for Canada.» R*evue canadienne d'économique.* 36, 2 : 291–325.

DIRECTION DES ÉTUDES ANALYTIQUES
DOCUMENTS DE RECHERCHE

N° 1 *Réaction comportementale dans le contexte d'une simulation micro-analytique socio-économique* ***par Lars Osberg (Avril 1986)***

N° 2 *Chômage et formation* ***par Garnett Picot (1987)***

N° 3 *Des pensions aux personnes au foyer et leur répartition sur la durée du cycle de vie* ***par Michael C. Wolfson (Août 1987)***

N° 4 *La modélisation des profils d'emploi des Canadiens au cours de leur existence* ***par Garnett Picot (Hiver 1986)***

N° 5 *Perte d'un emploi et adaptation au marché du travail dans l'économie canadienne* ***par Garnett Picot et Ted Wannell (1987)***

N° 6 *Système de statistiques relatives à la santé : Proposition d'un nouveau cadre théorique visant l'intégration de données relatives à la santé* ***par Michael C. Wolfson (Mars 1990)***

N° 7 *Projet-pilote de raccordement micro-macro pour le secteur des ménages au Canada* ***par Hans J. Adler et Michael Wolfson (Août 1987)***

N° 8 *Notes sur les groupements de sociétés et l'impôt sur le revenu au Canada* ***par Michael C. Wolfson (Octobre 1987)***

N° 9 *L'expansion de la classe moyenne : Données canadiennes sur le débat sur la déqualification* ***par John Myles (Automne 1987)***

N° 10 *La montée des conglomérats* ***par Jorge Niosi (1987)***

N° 11 *Analyse énergétique du commerce extérieur canadien : 1971 et 1976* ***par K.E. Hamilton (1988)***

N° 12 *Taux nets et bruts de concentration des terres* ***par Ray D. Bollman et Philip Ehrensaft (1988)***

N° 13 *Tables de mortalité en l'absence d'une cause pour le Canada (1921 à 1981) : Une méthode d'analyse de la transition épidémiologique* ***par Dhruva Nagnur et Michael Nagrodski (Novembre 1987)***

N° 14 *Distribution de la fréquence d'occurrence des sous-séquences de nucléotides, d'après leur capacité de chevauchement* ***par Jane F. Gentleman et Ronald C. Mullin (1988)***

N° 15 *L'immigration et le caractère ethnolinguistique du Canada et du Québec* ***par Réjean Lachapelle (1988)***

N° 16 *Intégration de la ferme au marché extérieur et travail hors ferme des membres des ménages agricoles* ***par Ray D. Bollman et Pamela Smith (1988)***

N° 17 *Les salaires et les emplois au cours des années 1980 : Évolution des salaires des jeunes et déclin de la classe moyenne* ***par J. Myles, G. Picot et T. Wannell (Juillet 1988)***

N° 18 *Profil des exploitants agricoles dotés d'un ordinateur* ***par Ray D. Bollman (Septembre 1988)***

N° 19 *Répartitions des risques de mortalité : Une analyse de tables de mortalité* ***par Geoff Rowe (Juillet 1988)***

N° 20 *La classification par industrie dans le recensement canadien des manufactures : Vérification automatisée à l'aide des données sur les produits* ***par John S. Crysdale (Janvier 1989)***

N° 21 *Consommation, revenus et retraite* ***par A.L. Robb et J.B. Burbridge (1989)***

Nº 22 *Le renouvellement des emplois dans le secteur manufacturier au Canada* ***par John R. Baldwin et Paul K. Gorecki (Été 1989)***

Nº 23 *La dynamique des marchés concurrentiels* ***par John R. Baldwin et Paul K. Gorecki (1990)***

A. Entrée et sortie d'entreprises dans le secteur manufacturier au Canada
B. Mobilité à l'intérieur des branches d'activité dans le secteur manufacturier au Canada
C. Mesure de l'entrée et de la sortie dans le secteur manufacturier au Canada : Méthodologie
D. Effet de la libre concurrence sur la productivité : Rôle de la rotation des entreprises et des usines
E. Les fusions et le processus concurrentiel
F. n/a
G. Les statistiques de concentration comme prédicteurs du degré de concurrence
H. Le rapport entre la mobilité et la concentration dans le secteur manufacturier au Canada

Nº 24 *Améliorations apportées au SAS de l'ordinateur central en vue de faciliter l'analyse exploratoire des données* ***par Richard Johnson, Jane F. Gentleman et Monica Tomiak (1989)***

Nº 25 *Aspects de l'évolution du marché du travail au Canada : Mutations intersectorielles et roulement de la main-d'oeuvre* ***par John R. Baldwin et Paul K. Gorecki (1989)***

Nº 26 *L'écart persistant : Étude de la différence dans les gains des hommes et des femmes qui ont récemment reçu un diplôme d'études postsecondaires* ***par Ted Wannell (1989)***

Nº 27 *Estimation des pertes de sol sur les terres agricoles à partir des données du recensement de l'agriculture sur les superficies cultivées* ***par Douglas F. Trant (1989)***

Nº 28 *Les bons et les mauvais emplois et le déclin de la classe moyenne : 1967-1986* ***par Garnett Picot, John Myles et Ted Wannell (1990)***

Nº 29 *Données longitudinales sur la carrière relatives à certaines cohortes de fonctionnaires, 1978-1987* ***par Garnett Picot et Ted Wannell (1990)***

Nº 30 *L'incidence des revenus sur la mortalité sur une période de vingt-cinq ans* ***par Michael Wolfson, Geoff Rowe, Jane F. Gentleman et Monica Tomiak (1990)***

Nº 31 *Réaction des entreprises à l'incertitude des prix : La stabilisation tripartite et l'industrie des bovins dans l'ouest du Canada* ***par Theodore M. Horbulyk (1990)***

Nº 32 *Méthodes de lissage pour microdonnées longitudinales simulées* ***par Jane F. Gentleman, Dale Robertson et Monica Tomiak (1990)***

Nº 33 *Tendances des investissements directs canadiens à l'étranger* ***par Paul K. Gorecki (1990)***

Nº 34 *POHEM - une approche inédite pour l'estimation de l'espérance de vie corrigée en fonction de l'état de santé* ***par Michael C. Wolfson (1991)***

Nº 35 *Emploi et taille des entreprises au Canada : Les petites entreprises offrent-elles des salaires inférieurs?* ***par René Morissette (1991)***

Nº 36 *Distinguer les caractéristiques des acquisitions étrangères en haute technologie dans le secteur manufacturier canadien* ***par John R. Baldwin et Paul K. Gorecki (1991)***

Nº 37 *Efficience des branches d'activité et roulement des établissements dans le secteur canadien de la fabrication* ***par John R. Baldwin (1991)***

Nº 38 *Le vieillissement de la génération du baby boom : Effets sur le secteur public du Canada* ***par Brian B. Murphy et Michael C. Wolfson (1991)***

Nº 39 *Tendances dans la répartition de l'emploi selon la taille des employeurs : Données canadiennes récentes* ***par Ted Wannell (1991)***

N° 40 *Les petites collectivités du Canada atlantique : Structure industrielle et caractéristiques du marché du travail au début des années 80* ***par Garnett Picot et John Heath (1991)***

N° 41 *La répartition des impôts et des transferts fédéraux et provinciaux dans le Canada rural* ***par Brian B. Murphy (1991)***

N° 42 *Les multinationales étrangères et les fusions au Canada* ***par John Baldwin et Richard Caves (1992)***

N° 43 *Recours répétés à l'assurance-chômage* ***par Miles Corak (1992)***

N° 44 *POHEM -- Un cadre permettant d'expliquer et de modéliser la santé de populations humaines* ***par Michael C. Wolfson (1992)***

N° 45 *Analyse de modèle de l'espérance de vie en santé de la population : Une approche fondée sur la microsimulation* ***par Michael C. Wolfson et Kenneth G. Manton (1992)***

N° 46 *Revenus de carrière et décès : Une analyse longitudinale de la population âgée masculine du Canada* ***par Michael C. Wolfson, Geoff Rowe, Jane Gentleman et Monica Tomiak (1992)***

N° 47 *Tendances longitudinales dans la durée des recours à l'assurance-chômage au Canada* ***par Miles Corak (1992)***

N° 48 *La dynamique du mouvement des entreprises et le processus concurrentiel* ***par John Baldwin (1992)***

N° 49 *Élaboration de données-panel longitudinales à partir de registres des entreprises : Observations du Canada* ***par John Baldwin, Richard Dupuy et William Penner (1992)***

N° 50 *Le calcul de l'espérance de vie ajustée sur la santé pour une province canadienne à l'aide d'une fonction d'utilité multiattribut : Un premier essai* ***par J.-M. Berthelot, R. Roberge et M. C. Wolfson (1992)***

N° 51 *Mesure de la robustesse des barrières à l'entrée* ***par J. R. Baldwin et M. Rafiquzzaman (1993)***

N° 52 *Les multinationales au Canada : Caractéristiques et facteurs déterminants* ***par Paul K. Gorecki (1992)***

N° 53 *La persistance du chômage : Dans quelle mesure l'attribuer aux prestations d'assurance-chômage de prolongation fondée sur le taux de chômage régional* ***par Miles Corak et Stephen Jones (1993)***

N° 54 *Variations cycliques de la durée des périodes de chômage* ***par Miles Corak (1992)***

N° 55 *Licenciements et travailleurs déplacés : Variations cycliques, secteurs les plus touchés et expériences après le licenciement* ***par Garnett Picot et Wendy Pyper (1993)***

N° 56 *La durée du chômage en période d'expansion et de récession* ***par Miles Corak (1993)***

N° 57 *Obtenir un emploi en 1989-1990 au Canada* ***par René Morissette (1993)***

N° 58 *L'appariement de données échantillonnales et administratives en vue d'étudier les déterminants de la santé* ***par P. David, J.-M. Berthelot et C. Mustard (1993)***

N° 59 *Maintenir la comparabilité dans le temps des classifications par industrie* ***par John S. Crysdale (1993)***

N° 60 *L'inégalité des gains au Canada : Le point sur la situation* ***par R. Morissette, J. Myles et G. Picot (Juin 1994)***

N° 61 *Changement structurel dans le secteur canadien de la fabrication (1970-1990)* ***par J. Baldwin et M. Rafiquzzaman (Juillet 1994)***

N° 62 *Effets dissuasifs de l'assurance-chômage sur le marché du travail canadien : Un survol* ***par M. Corak (Janvier 1994)***

N° 63 *Expériences récentes des jeunes sur le marché du travail au Canada* ***par Gordon Betcherman et René Morissette (Juillet 1994)***

N° 64 *Comparaison de la création et de la disparition d'emplois au Canada et aux États-Unis* **par John Baldwin, Timothy Dunne et John Haltiwanger (Juillet 1994)**

N° 65 *Heures de travail hebdomadaire au Canada : Le point sur la situation* **par René Morissette et Deborah Sunter (Juin 1994)**

N° 66 *Mesures d'inégalité divergentes -- Théorie, résultats empiriques et recommandations* **par Michael C. Wolfson (Mai 1995)**

N° 67 *XEcon: Un modèle évolutif expérimental de croissance économique* **par Michael C. Wolfson (Juin 1995)**

N° 68 *L'écart entre les gains des hommes et ceux des femmes ayant récemment obtenu un diplôme d'études postsecondaires, 984-92* **par Ted Wannell et Nathalie Caron (Novembre 1994)**

N° 69 *Regard sur les groupes d'équité en matière d'emploi chez ceux ayant récemment obtenu un diplôme d'études postsecondaires : minorités visibles, peuples autochtones et personnes limitées dans leurs activités quotidiennes* **par Ted Wannell et Nathalie Caron (Novembre 1994)**

N° 70 *Les créations d'emplois par les petits producteurs du secteur manufacturier canadien* **par John Baldwin et Garnett Picot (Novembre 1994)**

N° 71 *La part des nouveaux emplois créés au Canada par les petites entreprises est-elle disproportionnée? Réévaluation des faits* **par G. Picot, J. Baldwin et R. Dupuy (Novembre 1994)**

N° 72 *Adaptation par sélection et adaptation évolutive : Apprentissage et performance après l'entrée* **par J. Baldwin et M. Rafiquzzaman (Mai 1995)**

N° 73 *Stratégie des entreprises innovatrices et non innovatrices au Canada* **par J. Baldwin et J. Johnson (Février 1995)**

N° 74 *Développement du capital humain et innovation : La formation dans les petites et moyennes entreprises* **par J. Baldwin et J. Johnson (Mars 1995)**

N° 75 *Utilisation des technologies et transformation industrielle : Perspectives empiriques* **par John Baldwin, Brent Diverty et David Sabourin (Août 1995)**

N° 76 *L'innovation : La clé de la réussite des petites entreprises* **par John R. Baldwin (Février 1995)**

N° 77 *Le chaînon manquant -- Données sur l'élément demande des marchés du travail* **par Lars Osberg (Avril 1995)**

N° 78 *Restructuration du secteur manufacturier canadien 1970 à 1990 : Renouvellement de l'emploi selon le secteur industriel et la région* **par J. Baldwin et M. Rafiquzzaman (Juillet 1995)**

N° 79 *Capital humain et emploi du temps* **par Frank Jones (Juin 1995)**

N° 80 *Pourquoi l'inégalité des gains hebdomadaires a-t-elle augmenté au Canada?* **par René Morissette (Juillet 1995)**

N° 81 *Statistiques socio-économiques et politique publique : Nouveau rôle pour les modèles de Microsimulation* **par Michael C. Wolfson (Juillet 1995)**

N° 82 *Transferts sociaux, variations dans la structure familiale et faible revenu chez les enfants* **par Garnett Picot et John Myles (Septembre 1995)**

N° 83 *Mesures alternatives de la durée moyenne du chômage* **par Miles Corak et Andrew Heisz (Octobre 1995)**

N° 84 *Guide de l'utilisateur la durée du chômage* **par Miles Corak et Andrew Heisz (Décembre 1995)**

N° 85 *Utilisation des technologies de pointe dans les établissements de fabrication* **par John R. Baldwin et Brent Diverty (Novembre 1995)**

N° 86 *L'utilisation de la technologie, la formation et les connaissances spécifiques dans les établissements de fabrication* **par John R. Baldwin, Tara Gray et Joanne Johnson (Décembre 1995)**

N° 87 *Croissance de la productivité, transfert de parts de marché et restructuration dans le secteur canadien de la fabrication* **par John R. Baldwin (Novembre 1995)**

N° 88 *Les petits producteurs ont-ils été le moteur de la croissance du secteur manufacturier canadien au cours des années 1980?* **par John R. Baldwin (Octobre 1996)**

N° 89 *Mobilité intergénérationnelle du revenu des hommes au Canada* **par Miles Corak et Andrew Heisz (Janvier 1996)**

N° 90 *L'évolution des cotisations sociales au Canada: 1961 – 1993* **par Zhengxi Lin, Garnett Picot et Charles Beach (Février 1996)**

N° 91 *Le projet d'appariement du Recensement et des fichiers de soins de santé du Manitoba : Composante des ménages privés* **par Christian Houle, Jean-Marie Berthelot, Pierre David,Cam Mustard, L. Roos et M.C. Wolfson (Mars 1996)**

N° 92 *Avantages salariaux d'origine technologique dans les établissements canadiens de fabrication pendant les années 1980* **par John R. Baldwin, Tara Gray et Joanne Johnson (Janvier 1997)**

N° 93 *Création d'emplois selon la taille des entreprises : Concentration et persistance des gains et pertes d'emplois dans les entreprises canadiennes* **par Garnett Picot et Richard Dupuy (Avril 1996)**

N° 94 *Aspects longitudinaux de l'inégalité des revenus au Canada* **par René Morissette et Charles Bérubé (Juillet 1996)**

N° 95 *Évolution de la durée et de la stabilité de l'emploi au Canada* **par Andrew Heisz (Novembre 1996)**

N° 96 *Les Canadiens sont-ils plus susceptibles de perdre leur emploi au cours des années 1990?* **par Garnett Picot, Zhengxi Lin (Août 1997)**

N° 97 *L'effectif et l'afflux de chômeurs* **par Michael Baker, Miles Corak et Andrew Heisz (Septembre 1996)**

N° 98 *L'incidence de la technologie et du commerce sur les écarts salariaux entre les travailleurs de la production et la main-d'oeuvre indirecte dans le secteur manufacturier canadien* **par John R. Baldwin et Mohammed Rafiquzzaman (Mai 1998)**

N° 99 *Utilisation de POHEM pour l'estimation des coûts médicaux directs associés à la pratique actuelle du traitement du cancer du poumon ainsi que pour l'évaluation économique de nouveaux traitements* **par C. Houle, B.W. Will, J.-M. Berthelot et W.K. Evans (Mai 1997)**

N° 100 *Une enquête expérimentale canadienne visant à établir le lien entre les pratiques au lieu de travail et la condition des employés : Raisons de sa nécessité et description de son fonctionnement* **par Garnett Picot, Ted Wannell (Mai 1997)**

N° 101 *L'activité innovatrice dans les établissements canadiens de transformation des aliments : L'importance des pratiques d'ingénierie*, **par John Baldwin et David Sabourin (Novembre 1999)**

N° 102 *Différences dans les stratégies et le rendement de divers types d'innovateurs* **par John R. Baldwin et Joanne Johnson (Décembre 1997)**

N° 103 *Les mises à pied permanentes au Canada : Vue d'ensemble et analyse longitudinale* **par Garnett Picot, Zhengxi Lin et Wendy Pyper (Septembre 1997)**

N° 104 *Travailler plus? Travailler moins? Que préfèrent les travailleurs canadiens?* **par Marie Drolet et René Morissette (Mai 1997)**

N^O105 *Croissance de l'utilisation des technologies de pointe dans le secteur canadien de la fabrication durant les années 90* ***par John Baldwin, Ed Rama et David Sabourin (Le 14 décembre 1999)***

N^O106 *Mouvements de la main-d'œuvre et adaptation au marché du travail en Ontario de 1978 à 1993* ***par Zhengxi Lin et Wendy Pyper (Octobre 1997)***

N^O107 *Importance de la recherche et du développement sur l'aptitude à innover des petites et des grandes entreprises manufacturières canadiennes* ***par John R. Baldwin (Septembre 1997)***

N^O108 *Concurrence internationale et performance industrielle : allocation optimale, production optimale et turbulence* ***par John R. Baldwin et Richard E. Caves (Octobre 1997)***

N^O109 *Les dimensions de l'inégalité salariale chez les Autochtones* ***par Rachel Bernier (Décembre 1997)***

N^O110 *Existe-t-il des liens entre la performance économique, les paiements de transfert, l'inégalité et le faible revenu?* ***par Myles Zyblock et Zhengxi Lin (Décembre 1997)***

N^O111 *L'effet de levier financier des entreprises : Une comparaison entre le Canada et les É.-U., 1961-1996* ***par Myles Zyblock (Décembre 1997)***

N^O112 *Explication du relèvement de la prime liée à l'âge* ***par Constantine Kapsalis (Juillet, 1998)***

N^O113 *Mobilité intergénérationnelle des gains et du revenu des hommes au Canada : Étude basée sur les données longitudinales de l'impôt sur le revenu* ***par Miles Corak et Andrew Heisz (Septembre, 1998)***

N^O114 *Canadiens nés à l'étranger et Canadiens de naissance : une comparaison de la mobilité interprovinciale de leur main- d'œuvre* ***par Zhengxi Lin (Septembre 1998)***

N^O115 *Modes de vie et surpeuplement des logements : la situation des immigrants âgés au Canada, 1991* ***par K.G. Basavarajappa (Septembre 1998)***

N^O116 *Le point sur l'inégalité des gains et sur la rémunération des jeunes durant les années 90?,* ***par Garnett Picot (Juillet 1998)***

N^O117 *Les facteurs déterminants des retards en matière d'adoption des technologies de fabrication de pointe* ***par John R. Baldwin et Mohammed Rafiquzzaman (Août 1998)***

N^O118 *La productivité du travail dans les établissements de fabrication au Canada sous contrôle canadien et étranger* ***par John R. Baldwin et Naginder Dhaliwal (Mars 2000)***

N^O119 *L'adoption de la technologie au Canada et aux États-Unis* ***par John R. Baldwin et David Sabourin (Août 1998)***

N^O120 *Existe-t-il des secteurs d'activité de haute technologie ou seulement des entreprises de haute technologie?Étude basée sur les nouvelles entreprises axées sur la technologie* ***par John R. Baldwin et Guy Gellatly (Décembre 1998)***

N^O121 *Un portrait des entrées et des sorties* ***par John Baldwin (Juin 1999)***

N^O122 *Les déterminants des activités d'innovation dans les entreprises de fabrication canadiennes : le rôle des droits de propriété intellectuelle* ***par John R. Baldwin, David Sabourin et Petr Hanel (Mars 2000)***

N^O123 *L'innovation et la formation dans les nouvelles entreprises* ***(John Baldwin)***

N^O124 *Une nouvelle perspective des tendances de l'inégalité des revenus au Canada et aux États-Unis* ***par Michael C. Wolfson et Brian Murphy (Août 1998 et Octobre 1999)***

N^O125 *L'assurance-emploi au Canada : Tendances récentes et réorientations* ***par Zhengxi Lin (Septembre 1998)***

N^O126 *Les ordinateurs, les télécopieurs et les salaires au Canada : Qu'est-ce qui compte vraiment?* ***par René Morissette et Marie Drolet (Octobre 1998)***

N° 127 *Comprendre le processus d'innovation : l'innovation dans les industries de services dynamiques* **par Guy Gellatly et Valerie Peters (Décembre 1999)**

N° 128 *Données canadiennes récentes sur la qualité des emplois selon la taille des entreprises* **par Marie Drolet et René Morissette (Novembre 1998)**

N° 129 *Distribution, inégalité et concentration des revenus chez les immigrants âgés au Canada, 1990* **par K.G. Basavarajappa (Avril 1999)**

N° 130 *Dynamique et inégalité des revenus chez les hommes au Canada, 1976-1992 : Analyse fondée sur des dossiers fiscaux longitudinaux* **par Michael Baker et Gary Solon (Février 1999)**

N° 131 *L'incidence de la scolarité et l'écart salarial grandissant entre les jeunes travailleurs et les travailleurs âgés* **par C. Kapsalis, R. Morissette et G. Picot (Mars 1999)**

N° 132 *Qu'est-ce qui explique les mouvements des enfants vers la situation de faible revenu et hors de celle-ci, les changements de situation sur le marché du travail ou le mariage et le divorce?* **par G. Picot, M. Zyblock et W. Pyper (Mars 1999)**

N° 133 *L'accroissement de l'emploi autonome en période de chômage élevé : Analyse empirique des faits récents survenus au Canada* **par Zhengxi Lin, Janice Yates et Garnett Picot (Mars 1999)**

N° 134 *Dynamique de la création et de la disparition d'emplois autonomes au Canada* **par Zhengxi Lin, Garnett Picot et Janice Yates (Mars 1999)**

N° 135 *Décès et divorce : les conséquences à long terme de la perte parentale chez les adolescents* **par Miles Corak (Juin 9 1999)**

N° 136 *Annuler*

N° 137 *Innovation, formation et réussite* **par John Baldwin (Octobre 1999)**

N° 138 *L'évolution de la protection offerte par les pensions aux travailleurs jeunes et plus âgés au Canada* **par René Morissette et Marie Drolet (Décembre 1999)**

N° 139 *La concurrence des importations et la puissance sur le marché : le cas du Canada* **par Aileen J. Thompson (avril 2000)**

N° 140 *Taux de féminité des professions et salaires : pourquoi le Canada diffère-t-il des États-Unis?* **par Michael Baker et Nicole Fortin (Juillet, 2000)**

N° 141 *Passage des études au travail chez les diplômés des universités canadiennes : durée de recherche d'un premier emploi, 1982-1990,* **Julian Betts, Christopher Ferrall et Ross Finnie (Décembre 2000)**

N° 142 *Qui sont les migrants? Analyse de la migration interprovinciale au Canada fondée sur un modèle logit par panel,* **par Ross Finnie (Août 2000)**

N° 143 *Différences de profils entre innovateurs et non-innovateurs : Les petits établissements du secteur des services aux entreprises* **par Guy Gellatly (Décembre 1999)**

N° 144 *Transferts sociaux, gains et intensité des faibles revenus dans les familles canadiennes avec des enfants, 1981 à 1996: Mise en évidence des progrès récents de la mesure des faibles revenus* **par John Myles et Garnett Picot (Mars 2000)**

N° 145 *Dans quelle mesure le chômage au Canada est-il structurel ?* **par Lars Osberg et Zhengxi Lin (Octobre 2000)**

N° 146 *Dans quelle mesure les Canadiens sont-ils exposés au faible revenu ?* **par René Morissette et Marie Drolet (Mars 2000)**

Nº 188 *Expérience en gestion et diversité dans une organisation qui vieillit : Une analyse de microsimulation,* ***Ted Wannell et Martin Gravel (Août 2002)***

Nº 189 *L'importance de l'entrée dans le secteur canadien de la fabrication, document accompagné d'une annexe sur les questions de mesure,* ***John R. Baldwin, Desmond Beckstead et Andrée Girard (mai 2002)***

Nº 190 Financement de l'innovation dans les nouvelles petites entreprises : Nouveaux éléments probants provenant du Canada, ***John R. Baldwin, Valérie Gaudreault et Guy Gellatly (mai 2002)***

Nº 191 Trop loin pour continuer? Distance par rapport à l'établissement et inscription à l'université, ***Marc Frenette (24 juin 2002)***

Nº 192 La vie après l'aide sociale : Le bien-être économique des personnes qui ont cessé de toucher de l'aide sociale au Canada dans les années 90, ***Marc Frenette, Garnett Picot*** *(26 mars 2003)*

Nº 193 Roulement des usines et croissance de la productivité dans le secteur canadien de la fabrication, ***John Baldwin, Wulong Gu (02 avril 2003)***

Nº 194 Progression de la rémunération des travailleurs peu qualifiés au Canada d'après L'EDTR (1993-1998) ***Xuelin Zhang (06 décembrei 2002)***

Nº 195 La détérioration des gains de immigrants s'étend-elle aux immigrants qui travaillent de façon autonome? ***John R. Baldwin, Desmond Beckstead et Andrée Girard (mai 2002)***

Nº 196 Minorités, capacités cognitives et revenus des Canadiens, ***Ross Finnie et Ronald Meng (24 janvier 2003)***

Nº197 Le niveau de richesse des familles d'immigrants au Canada, ***Xuelin Zhang (17 novembre 2003)***

Nº 198 La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada, ***Garnett Picot et Feng Hou (19 juin 2003)***

Nº 199 Nouvelles pratiques de travail et taux de démissions : problèmes méthodologiques et données empiriques pour le Canada, ***par René Morissette et Julio Miguel Rosa (le 17 mars 2003)***

Nº 200 Les effets de cohorte sur les gains annuels selon le domaine d'études des diplômés universitaires de la Colombie-Britannique, ***par Andrew Heisz (26 septembre 2003)***

Nº201 Accès au college et à l'université: Est-ce-que la distance importe?, ***par Marc Frenette (Júin 2003)***

Nº 202 Comprendre l'échec : Mortalité organisationnelle et approche fondée sur les ressources, ***S.Thornhill et R.Amit (08 août 2003)***

Nº *203 Les effets des cycles économiques sur l'assimilation des immigrants sur le marché du travail* ***par Abdurrahman Aydemir (31 juillet 2003)***

Nº 204 Enclaves de minorities visibles dans les quartiers et resultants sur le marché du travail des immigrants, ***par Garnett Picot et Feng Hou (9 juillet 2003)***

Nº 205 L'évolution des obstacles aux échanges et les entreprises canadiennes : survie et disparition après l'Accord de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis, ***par Jen Baggs (28 avril 2004)***

Nº 206 Établissement réussi et ségrégation résidentielle parmi les minorités visibles de Toronto, ***par John Myles et Feng Hou (30 juillet 2003)***

Nº 207 Biais lié au cycle de vie dans l'estimation de la persistance intergénérationnelle des gains d'emploi, ***par Nathan Grawe (05 août 2003).***

Nº 208 Les anticipations concernant l'investissement sont-elles rationnelles? ***par Chetan Dave (17 décembre 2004)***

Nº 209 Les heures de travail au Canada et aux Etats-Unis, ***Andrew Heisz et Sébastien LaRochelle-Côté (septembre 2003)***

N° 210 Revenu Familial et Participation aux Études Postsecondaires, ***Miles Corak, Garth Lipps et John Zhao (le 1 octobre 2003)***

N° 211-214 à venir

N° 215 Convergeront-ils un jour? Les Gains de travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des deux dernières décennies, ***Marc Frenette et René Morissette (le 8 octobre 2003)***

N° 216 Durée de la résidence dans les quartiers à faible revenue, ***Marc Frenette, Garnett Picot et Roger Sceviour (janvier 2004)***

N° 217 Le ratio de levier financier des entreprises dans le secteur canadien de la fabrication : conséquences pour l'emploi et les inventaires, ***Andrew Heisz et Sébastien LaRochelle-Côté (février 2004)***

N° 218 Les taux de mises à pied permanentes ont-ils augmenté au Canada? ***René Morissette (25 mars 2004)***

N° 219 Croissance de l'inégalité du revenu pendant la reprise économique des années 1990 : Exploration de trois sources de données, ***Marc Frenette, David Green et Garnett Picot (9 juillet 2004)***

N° 219 REVISÉ : Croissance de l'inégalité du revenu pendant les années 1990 : Exploration de trois sources de données, ***Marc Frenette, David Green et Garnett Picot (16 décembre 2004)***

N° 220 Déterminants de la réussite ou de l'échec des établissements canadiens sur les marchés étrangers, selon une analyse de survie, ***Jean Bosco Sabuhoro et Yvan Gervais (5 mai 2004)***

N° 221 Immigration récente et formation de quartiers de minorités visibles dans les grandes villes canadiennes, ***Feng Hou (2 juillet 2004)***

N° 222 Dégradation du bien-être économique des immigrants et des causes possibles, ***Garnett Picot, (15 juillet 2004)***

N° 223 Projets et attentes des Canadiens non retraités de 45 à 59 ans en matière de retraite, ***Grant Schellenberg, (29 juin 2004)***

N° 224 Utilisation du transport en commun chez les immigrants, ***Andrew Heisz, Grant Schellenberg (13 mai 2004)***

N° 225 Explication de la détérioration des gains au niveau d'entrée des cohortes d'immigrants au Canada : 1966-2000 ***par Abdurrahman Aydemir et Mikal Skuterud (17 mai 2004)***

N° 226 Antécédents familiaux et accès aux études postsecondaires : Que s'est-il passé pendant les années 1990? ***par Ross Finnie, Christine Laporte et Eric Lascelles (18 août 2004)***

N° 227 Analyse longitudinale de l'évolution des gains au Canada, ***par Charles M. Beach et Ross Finnie (20 août 2004)***

N° 228 Inégalités au niveau des quartiers, privation relative et état de santé autoévalué, ***par Feng Hou et John Myles (27 septembre 2004)***

N° 229 Mouvements d'entrée et de sortie de la population dans les villes du Canada qui servent de portes d'entrée aux immigrants : étude comparative de Toronto, Montréal et Vancouver, ***par Ross Finnie et Larry S Bourne (13 septembre 2004)***

N° 230 Gains des couples très scolarisés et peu scolarisés, 1980-2000, ***par René Morissette et Anick Johnson (13 octobre 2004)***

N° 231 La dynamique de l'aide sociale au Canada : le rôle des attributs individuels et des variables économiques et politiques, ***Ross Finnie, Ian Irvine et Roger Sceviour (octobre 2004)***

N° 232 Tendances des salaires relatifs des personnes très scolarisées dans une économie du savoir, ***par René Morissette, Yuri Ostrovsky et Garnett Picot (29 septembre 2004)***

Nº 233 Domaines d'études postsecondaires et résultats sur le marché du travail canadien des immigrants et des non-immigrants, ***par Arthur Sweetman et Stephan McBride (28 octobre 2004)***

Nº 234 Qualité de l'éducation des immigrants dans leur pays d'origine et résultats sur le marché du travail canadien, ***par Arthur Sweetman (15 décembre 2004)***

Nº 235 L'évolution de l'écart des gains entre les sexes chez les diplômés des universités canadiennes, ***par Ross Finnie et Ted Wannell (30 novembre 2004)***

Nº 236 à venir

Nº 237 Qui poursuit des études supérieures? L'incidence directe et indirecte des antécédents familiaux sur l'accès aux études postsecondaires, ***par Ross Finnie, Eric Lascelles et Arthur Sweetman (18 janvier 2005)***

No 238 Diminution de l'avantage des immigrants en matière de propriété : analyse de cycle de vie de la baisse de fortunes et de l'évolution de l'accession à la propriété chez les immigrants de Montréal, Toronto et Vancouver, 1981-2001 ***par Michael Haan (3 février 2005)***

Nº 239 Les bons emplois disparaissent-ils au Canada ? ***par René Morissette et Anick Johnson (26 janvier 2005)***

Nº 240 L'inégalité du revenu et le faible revenu au Canada : une perspective internationale, ***par Garnett Picot et John Myles (10 février 2005)***

Nº 241 Quartiers ethniques et croissance des gains des immigrants de sexe masculin de 1981 à 1996, ***par Casey Warman (25 février 2005)***

Nº 242 Faire la transition : les répercussions du passage de l'école primaire à l'école secondaire sur le rendement scolaire et l'adaptation psychologique des adolescents, ***par Garth Lipps (1 mars 2005)***

Nº 243 Participation aux études postsecondaires au Canada : le rôle du revenu et du niveau de scolarité des parents a-t-il évolué au cours des années 1990? ***par Marie Drolet (15 février 2005)***

Nº 244 L'accès aux études postsecondaires est-il plus équitable au Canada ou aux États Unis? ***par Marc Frenette (15 mars 2005)***

Nº 245 Recours à l'assistance sociale au Canada : tendances nationales et provinciales en matière d'incidence, d'entrée et de sortie, ***par Ross Finnie, Ian Irvine et Roger Sceviour (30 mai 2005)***

Nº 246 ***Sommaire de :****Recours à l'assistance sociale au Canada : tendances nationales et provinciales en matière d'incidence, d'entrée et de sortie,* ***par Ross Finnie, Ian Irvine et Roger Sceviour (30 mai 2005) – Internet seulement***

Nº247 Effet intergénérationnel de la sélection et de l'assimilation des immigrants sur les résultats en matière de santé des enfants ***par Nina Ahmed (15 avril 2005)***

Nº 248 Le travail peu rémunéré et les familles économiquement vulnérables depuis 20 ans, ***par René Morissette et Garnett Picot (25 avril 2005)***

Nº 249 ***Sommaire de :*** *Le travail peu rémunéré et les familles économiquement vulnérables depuis 20 ans,* ***par René Morissette et Garnett Picot (25 avril, 2005) – Internet seulement***

Nº 250 Comment expliquer l'augmentation de la recherche d'emploi en cours d'emploi, ***par Mikal Skuterud (29 avril 2005)***

Nº 251 Législation canadienne de l'école obligatoire et incidence sur les années de scolarité et le futur revenu du travail, ***par Philip Oreopoulos (19 mai, 2005)***

Nº 252 Les immigrants achètent-ils pour s'intégrer? : Le rôle du regroupement ethnique dans la propension à devenir propriétaire chez douze groupes d'immigrants à Toronto, 1996 à 2001, ***par Michael Haan (26 mai, 2005)***

N° 253 **Sommaire de :** *Les immigrants achètent-ils pour s'intégrer? : Le rôle du regroupement ethnique dans la propension à devenir propriétaire chez douze groupes d'immigrants à Toronto, 1996 à 2001,* ***par Michael Haan (26 mai, 2005) – Internet seulement***